

Atout énergie

Rapport d'activité 2012

Les événements de l'année 2012

L'année 2012 aura été une année essentielle pour le SIED 70, marquée par 2 événements majeurs qui resteront dans les annales du syndicat :

1. Les 13 dernières communes du département non encore adhérentes viendront rejoindre le SIED 70 le 22 août 2012 suite à un arrêté du préfet pris dans les conditions de l'article 61 de la loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités après décisions concordantes de la commission départementale de coopération intercommunale et de la majorité qualifiée des communes du département : il s'agit des communes suivantes : AILLEVANS, CHAMPAGNEY, CHAUVIREY-LE-VIEIL, COURCHATON, COURMONT, COURTE-SOULT-ET-GATEY, NEUREY-LES-LA-DEMIE, PIN, PUSEY, TROMAREY, VADANS, VANDELANS, et LA VERGENNE.
2. Par délibération n°2 du 29 septembre 2012 prise à 64% des suffrages exprimés, le Comité syndical a décidé de l'instauration de la taxe sur la consommation finale d'électricité sur le territoire des communes de moins de 2000 habitants, avec un coefficient égal à 8. Par cette même délibération, le Comité a également fixé les nouvelles règles de financement des travaux par le SIED 70 rappelées en annexe au présent rapport.

Les travaux des assemblées

On trouvera annexé au présent rapport le recueil des actes administratifs 2012.

Le Comité syndical

Au 31 décembre 2012, le Comité était composé de 582 membres représentant toutes les communes du département adhérentes au SIED 70.

Les délibérations du Comité ont porté sur les points indiqués sur le tableau ci-après :

Date	N°	Objet
17/03/12	1	CA budget principal 2011
	2	CA budget annexe « Conseils » 2011
	3	CA budget annexe « Prestations de services » 2011
	4	CA budget de la Régie des EnR « chaufferie de Scey » 2011
	5	Comptes de gestion 2011
	6	Reprise des résultats du budget principal 2011
	7	Reprise des résultats du budget de la Régie des EnR « chaufferie de Scey » 2011
	8	Budget principal 2012
	9	Budget annexe « Conseils » 2012
	10	Budget annexe « Prestations de services » 2012
	11	Budget de la régie des EnR « chaufferie de Scey » 2012
	12	Refus de la demande de retrait de la commune de Navenne
	13	Approbation de l'arrêté préfectoral portant extension de périmètre du SIED 70 et adhésion des communes de Chauvirey-le-Chatel, Courtesoult-et-Gatey et Pusey

29/09/12	1	Retrait de la CC du Pays de Lure
	2	Taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE)
	3	Budget principal supplémentaire 2012
	4	Budget annexe « Conseil » supplémentaire 2012
	5	Budget annexe « Prestations de services » supplémentaire 2012
	6	Le budget annexe « Régie des EnR » devient « Chaufferie de Scey-Sur-Saône et création de 3 nouveaux budgets annexes : Régie des Enr, Chaufferie de Gy et Chaufferie de Marnay
	7	Budget annexe supplémentaire « Chaufferie de Scey Sur Saône »
	8	Nouveaux budgets annexes « Chaufferie de Gy » et « Chaufferie de Marnay »
	9	Nouveau budget annexe « Régie des EnR »
	10	Transfert compétence « chaufferie bois et son réseau de chaleur » de Jussey
	11	Transfert compétence « service public gaz »

Il convient de rappeler que, d'une part, le Comité ne peut délibérer valablement lors de sa première convocation si le quorum n'est pas atteint (les pouvoirs n'étant pas pris en compte dans le calcul du quorum) et, d'autre part, lors de la 2^{ème} réunion, les membres du Comité, convoqués à au moins 3 jours d'intervalle, peuvent délibérer sans condition de quorum. Ce quorum de 292 n'ayant pas été atteint lors de sa réunion du 15 septembre en présence de 225 membres, c'est avec une participation de 240 membres que le Comité syndical a pu valablement délibérer le 29 septembre 2012.

Le Bureau syndical

Au 31 décembre 2012, le Bureau du SIED 70 était composé de 17 membres :

PRESIDENT :

Jacques ABRY, maire de LUZE

VICE-PRESIDENTS :

1^{ère} vice-présidente : Gaëlle GALDIN, maire de MEMBREY

2^{ème} vice-président : Robert BOURQUIN, maire de COISEVAUX

3^{ème} vice-président : Raymond BILQUEZ, maire de FRANCHEVELLE

4^{ème} vice-président : Gilles MARTINET, maire de LA LANTERNE-ET-LES-ARMONTS

5^{ème} vice-président : Yvon KIEBER, conseiller municipal de VESOUL

6^{ème} vice-président : Frédéric BUISSON, maire de JUSSEY

SECRETAIRE :

Jacques THEULIN, maire de VILLERS-LE-SEC

MEMBRES :

Frédéric LAURENT, conseiller général, maire de MAILLERONCOURT-SAINT-PANCRAS

Jean-Michel VUILLEMINOT, conseiller municipal de CORBENAY

Pierre ROUSSET, conseiller municipal d'ESSERTENNE-ET-CECEY

Jacques HEZARD, maire de BUCEY-LES-TRAVES

Eugène VAUDREY, maire de BEVEUGE

Jacky FAVRET, maire de BLONDEFONTAINE

Joël DAVAL, conseiller général, maire de BREUCHOTTE

Jean-Pierre FOUQUET, maire d'AUTET

Yannick MULLER, conseiller municipal de CULT

Le Bureau s'est réuni à 7 reprises au cours de l'année : les 29 février, 23 mai, 4 juin, 27 juin, 11 septembre, 16 octobre et 11 décembre 2012.

On trouvera ci-dessous l'objet de ses délibérations :

Date	N°	Objet
29/02/2012	1 2 3 4 5 6 7 8	Comptes administratifs 2011 Dépenses du SIER Programme 2012 des travaux de la tranche AB du Fonds d'amortissement des charges d'électrification – 1 ^{ère} partie Programme 2012 des travaux de la tranche C du Fonds d'amortissement des charges d'électrification – 1 ^{ère} partie Programme syndical 2012– 1 ^{ère} partie Projets de budgets primitifs 2012 Limites géographiques des lots de travaux des marchés Mesures concernant le personnel
23/05/2012	1 2 3 4 5 6 7 8	TCFE : taxe sur la consommation finale de l'électricité Programme 2012 des travaux de la tranche AB du Fonds d'amortissement des charges d'électrification – 2 ^{ème} partie Programme 2012 des travaux de la tranche C du Fonds d'amortissement des charges d'électrification – 2 ^{ème} partie Programme 2012 des travaux de la tranche S du Fonds d'amortissement des charges d'électrification – 1 ^{ère} partie Programme 2012 des travaux de la tranche S Faibles sections du Fonds d'amortissement des charges d'électrification – 1 ^{ère} partie Programme syndical 2012 – 2 ^{ème} partie Mesures concernant le personnel Gratification de la stagiaire sur le droit des marchés publics
04/06/2012	1 2 3	TCFE : taxe sur la consommation finale de l'électricité Projet d'installation d'une production hydroélectricité du moulin d'AMAGE Tarification de la vente de chaleur à GY et MARNAY et adaptation de SCEY-SUR-SAONE
27/06/2012	1 2	Lancement de 2 procédures d'appel d'offres pour la fourniture de matériels d'éclairage public (avec ou sans caractère esthétique particulier) Approbation des programmes de travaux des chaufferies bois de Gy et MARNAY et du dossier de consultation des entreprises pour la maîtrise d'œuvre
11/09/2012	1 2 3 4 5	Financement CAS FACÉ – programmes 2012 Programme syndical – 3 ^{ème} partie Choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre des chaufferies de Gy et MARNAY Mesure concernant le personnel – création d'un poste d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe Remboursement des frais d'inscription au CNED
16/10/2012	1 2	Intermédiation technique et financière du SIED70 pour la contribution d'ERDF Lancement de la procédure d'appel d'offres des 14 accords-cadres pour les travaux sur le réseau électricité, l'éclairage public et le génie civil de communications électroniques
11/12/2012	1 2 3 4 5 6 7	Guides des participations du SIED 70 Programme travaux 2012 DCE accords-cadres pour achat de postes et transformateurs Indemnité du Receveur Mesure concernant un agent administratif de 1 ^{ère} classe à temps partiel Mesure concernant le personnel Approbation des APS des chaufferies de Gy et Marnay

Le Conseil d'exploitation de la Régie des énergies renouvelables

La gestion du service public à caractère industriel et commercial d'exploitation de la chaufferie de Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin a nécessité la création d'une régie.

La régie a été créée par le Comité syndical, lors de sa séance du 28 mars 2007, avec la simple autonomie financière. Son Conseil d'exploitation composé de Jacques ABRY (président), Gaëlle GALDIN (vice-présidente), Robert BOURQUIN, Raymond BILQUEZ et Gilles MARTINET (membres) est une force de propositions, pour des décisions qui sont prises par le Comité ou le Bureau du syndicat par délégation.

Ce rapport comprend en annexe le contenu de l'intégralité du recueil des actes administratifs qui est téléchargeable sur le site www.sied70.fr.

Les commissions

Cinq commissions ont été créées au sein du Comité :

- environnement - présidente : Gaëlle GALDIN,
- énergie-bois - président : Robert BOURQUIN,
- travaux - président : Raymond BILQUEZ,
- concessions - président : Gilles MARTINET,
- électrification du secteur de Ray-Cendrecourt - président : Frédéric BUISSON.

Les services du SIED 70

Fin 2012, les services du SIED 70 étaient composés de 13 agents, 7 titulaires de la fonction publique territoriale et 6 contractuels, dont 3 à durée indéterminée selon le tableau des effectifs ci-dessous :

AGENTS TITULAIRES - grades ou emplois		CATEGORIE	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIF POURVU	TEMPS
<u>SECTEUR ADMINISTRATIF</u> - 2 agents					
Adjoint administratif de 1ère classe		C	1	1	12 h/semaine
Adjoint administratif de 1ère classe		C	1	1	plein
<u>SECTEUR TECHNIQUE</u> - 5 agents					
Adjoint technique principal de 2ème classe		C	1	1	plein
Adjoint technique de 1ère classe		C	1	1	plein
Technicien principal de 2ème classe		B	1	1	plein
Technicien principal de 1ère classe		B	1	1	plein
Ingénieur principal		A	1	1	plein
AGENTS NON TITULAIRES	CONTRAT (loi 84-53 du 26/01/1984)	CATEGORIE	SECTEUR	EFFECTIF POURVU	TEMPS
Chargée de mission	art 3 - 5ème alinéa	A	ENR	1	plein
Assistante de direction	art 3 - avant dernier alinéa	B	Administratif	1	plein
Chargé d'opérations principal	art 3 - avant dernier alinéa	B	Technique	1	plein
Chargé d'opérations	art 3 - 4 et 7ème alinéas	B	Technique	1	plein
Conseiller en énergie partagé	art 3 - 4 et 7ème alinéas	B	CEP	1	plein
Dessinateur	art 3 - 4 et 7ème alinéas	C	Technique	1	plein

Le contrôle des concessionnaires

En sa qualité d'autorité concédante, le SIED 70 a l'obligation de contrôler la bonne exécution des contrats des concessionnaires. Cette obligation trouve son fondement dans l'article 16 de la loi modifiée du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie électrique, qui stipule que « le contrôle de la construction et de l'exploitation est exercé sous l'autorité du Ministre des travaux publics, par les agents délégués par les municipalités lorsqu'il s'agit de concession donnée par les communes ou les syndicats de communes ».

Cette obligation a été réaffirmée par l'article L2224-31 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que « les autorités concédantes exercent le contrôle du bon accomplissement des missions de service public fixées par les cahiers des charges de ces concessions. Elles assurent le contrôle des réseaux publics d'électricité. A cette fin, elles désignent un agent de contrôle distinct du gestionnaire du réseau public de distribution ».

Le SIED 70 a formulé en 2012 un certain nombre de remarques aux concessionnaires suite notamment à des demandes d'élus ou de particuliers. Ces suivis ont fait l'objet de **59 dossiers** se répartissant selon les thèmes indiqués ci-après :

- déplacement d'ouvrages : 5
- entretien d'ouvrages : 4
- tarification de l'électricité et des raccordements au réseau : 2
- qualité de l'électricité : 2
- application du cahier des charges de concession : 13
- travaux des concessionnaires : 13
- autres motifs : 20

Le financement des travaux d'électrification

L'instauration de la taxe sur la consommation finale d'électricité, décidée par le Comité syndical a modifié les modalités de financement des travaux. On trouvera annexé au présent rapport 4 fiches concernant les 4 catégories de communes :

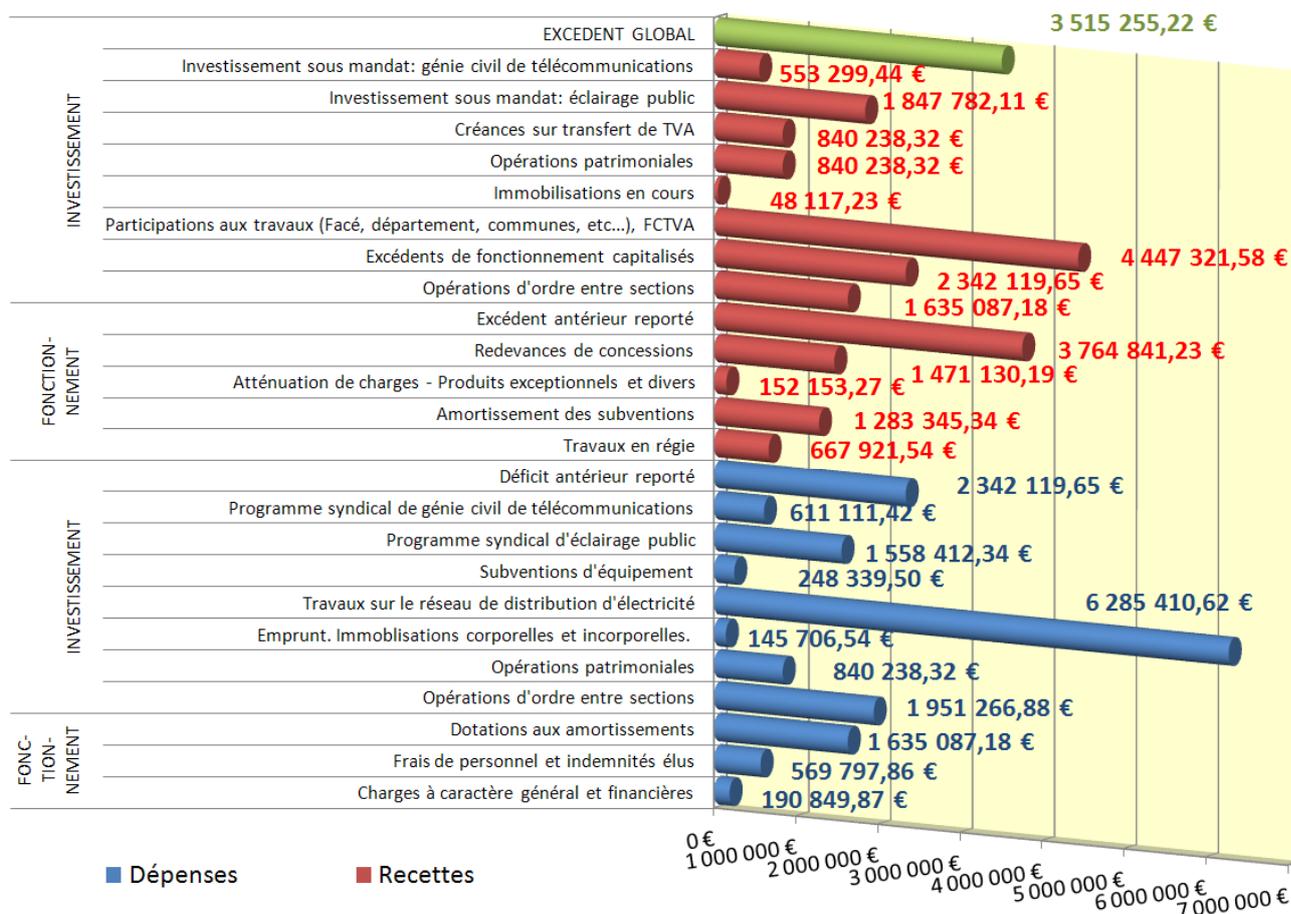
- les 524 communes de moins de 2000 habitants, rurales au sens de l'électrification, sur le territoire desquelles le SIED 70 percevra la TCFE,
- les 5 communes de moins de 2000 habitants, urbaines au sens de l'électrification, sur le territoire desquelles le SIED 70 percevra la TCFE,
- les 3 villes de plus de 2000 habitants, rurales au sens de l'électrification, sur le territoire desquelles le SIED 70 ne percevra pas la TCFE,
- les 13 villes de plus de 2000 habitants, urbaines au sens de l'électrification, sur le territoire desquelles le SIED 70 ne percevra pas la TCFE.

Les comptes 2012

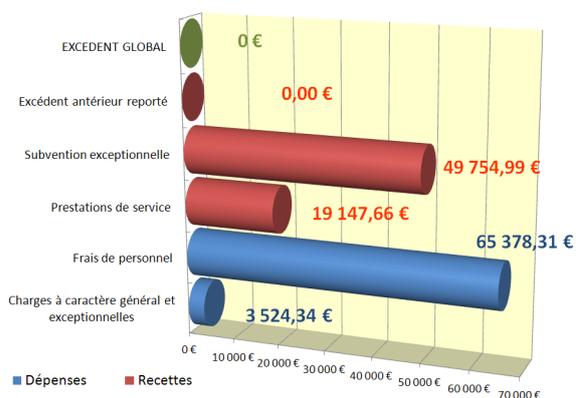
L'exécution 2012 laisse un excédent global d'environ 3 500 000 € indispensable à la trésorerie du syndicat qui doit être corrigé par une recette d'environ 500 000 € émise par le SIED 70 et contestée par ERDF. Les dépenses totales d'investissement de l'exercice 2012 sont d'environ 14 000 000 € alors que les recettes sont d'environ 12 550 000 € aboutissant à un déficit d'investissement d'environ 1 450 000 €.

Les résultats financiers de 2012 sont représentés ci-après :

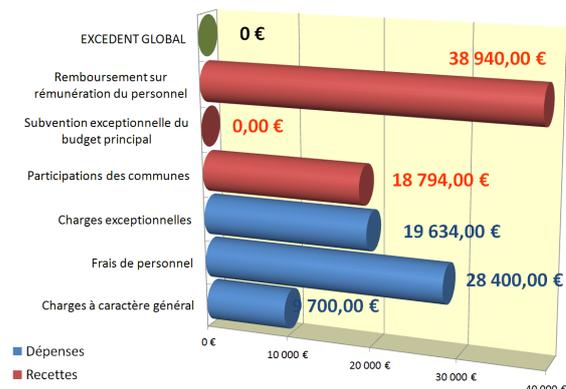
Budget principal :



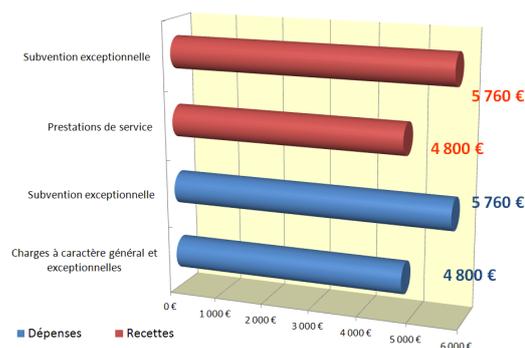
Budget annexe "conseils"



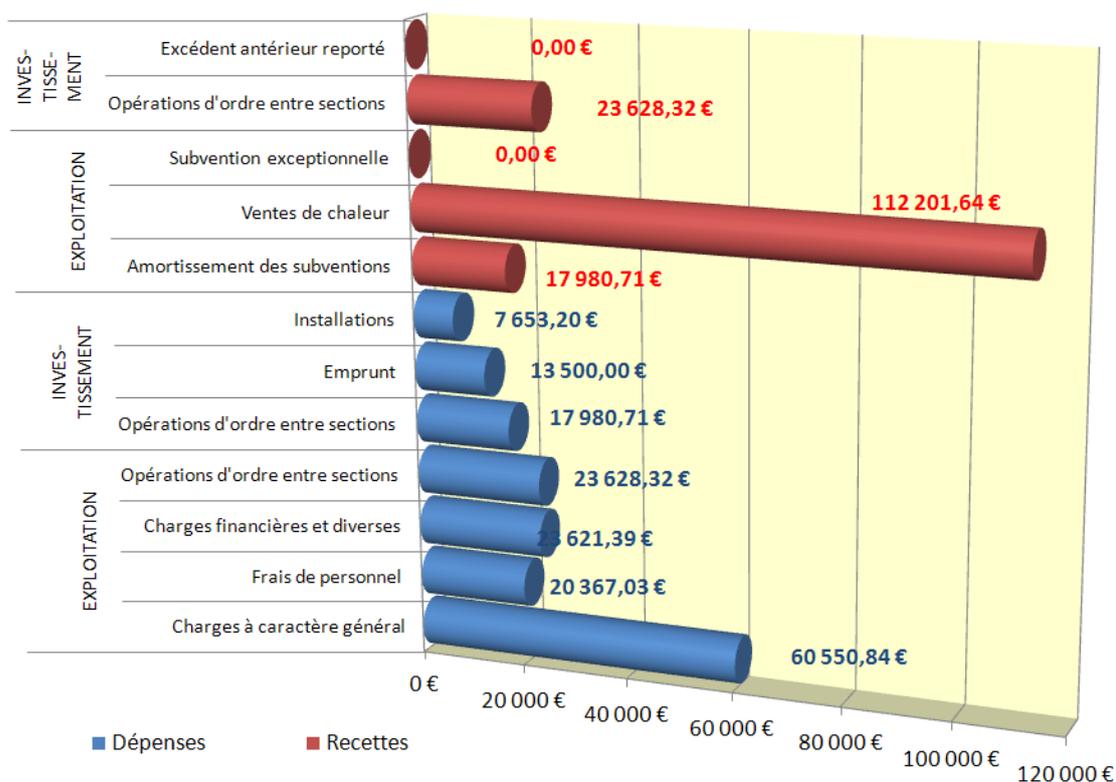
Budget annexe "prestations de services"



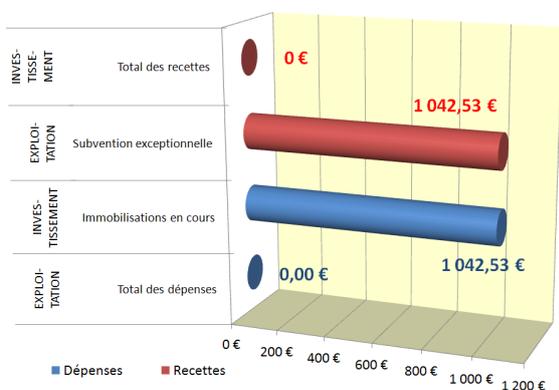
Budget annexe de la régie des ENR



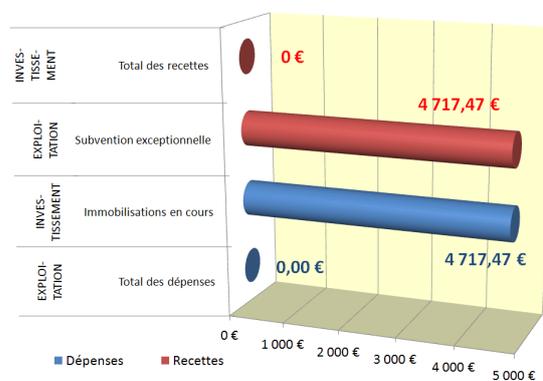
Budget annexe de la régie des ENR relatif à l'exploitation de la chaufferie de Scey-sur-Saône :



Budget annexe "chaufferie de Gy" avec un reste à réaliser de 1 080 €



Budget annexe "chaufferie de Marnay" avec un reste à réaliser de 1 080 €



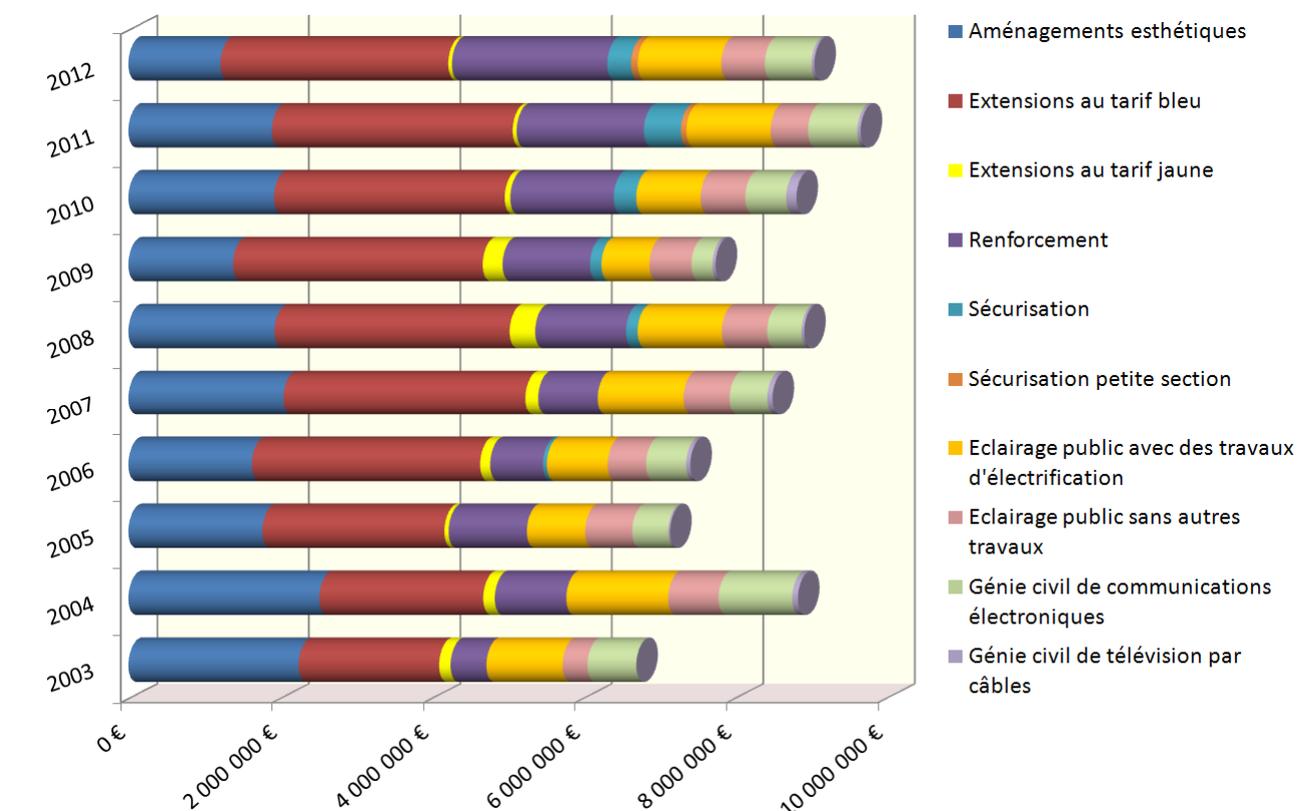
Les investissements du SIED 70

A) Les travaux traditionnels

La répartition depuis 2003 des dépenses de travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité, et ceux réalisés pour le compte de tiers, c'est-à-dire d'éclairage public et de génie civil de communications électroniques est précisée sur le diagramme ci-après :

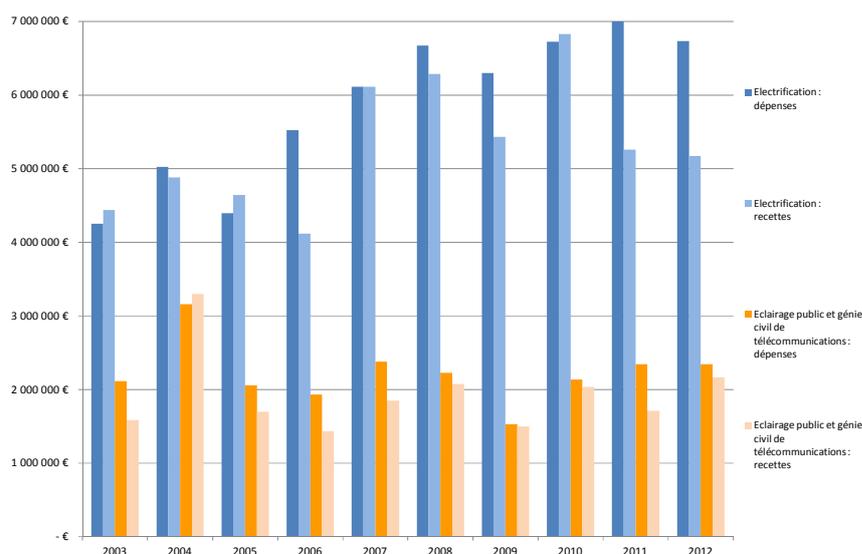
Année	Aménagements esthétiques	Extensions au tarif bleu	Extensions au tarif jaune	Renforcement	Sécurisation	Sécurisation petite section	Eclairage public avec des travaux d'électrification	Eclairage public sans autres travaux	Génie civil de communications électroniques	Génie civil de télévision par câbles
2003	2 247 481,07 €	1 855 925,78 €	150 687,71 €	473 842,13 €			1 004 792,14 €	328 318,84 €	645 209,20 €	- €
2004	2 520 781,64 €	2 165 072,13 €	152 417,12 €	943 523,90 €			1 346 308,93 €	664 213,93 €	972 906,45 €	75 088,58 €
2005	1 768 645,09 €	2 404 106,09 €	55 250,64 €	1 033 357,53 €			770 357,50 €	621 064,08 €	476 290,11 €	23 433,25 €
2006	1 630 688,31 €	3 013 862,61 €	132 165,74 €	697 972,75 €	50 133,32 €		803 898,58 €	506 273,48 €	529 877,10 €	54 727,93 €
2007	2 046 953,46 €	3 194 329,33 €	169 037,36 €	785 932,73 €	647,09 €		1 132 737,41 €	609 403,91 €	497 256,51 €	68 366,97 €
2008	1 929 573,64 €	3 104 808,12 €	336 761,75 €	1 199 970,18 €	153 050,32 €		1 110 199,60 €	599 809,66 €	452 810,77 €	35 683,30 €
2009	1 381 810,49 €	3 296 824,36 €	262 126,14 €	1 153 250,11 €	152 055,35 €		633 995,21 €	554 250,28 €	276 739,31 €	42 227,15 €
2010	1 921 967,70 €	3 047 340,11 €	73 403,27 €	1 365 646,16 €	296 357,92 €		849 828,29 €	591 019,72 €	539 433,93 €	135 605,83 €
2011	1 894 616,24 €	3 179 664,84 €	52 178,25 €	1 679 732,07 €	489 123,66 €	72 403,07 €	1 111 184,28 €	493 969,18 €	650 726,13 €	44 575,09 €
2012	1 216 101,42 €	3 008 058,50 €	48 022,79 €	2 051 359,91 €	313 980,49 €	86 937,87 €	1 103 312,40 €	575 019,84 €	616 071,41 €	38 078,92 €

Cette répartition des travaux réalisés sur cette même période peut être représentée par l'histogramme ci-dessous :



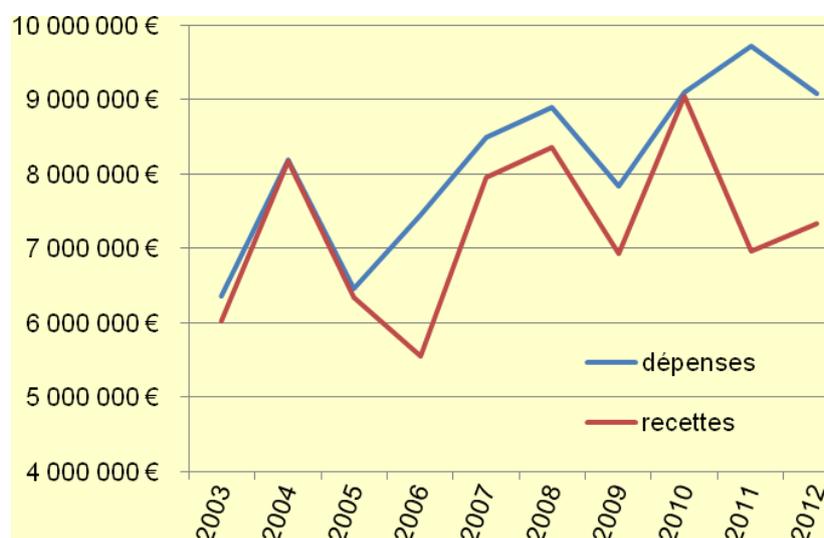
Si l'on met en parallèle les dépenses les dépenses et les recettes réelles¹ annuelles on obtient les valeurs du tableau ci-dessous et l'histogramme en haut de la page suivante :

Année	Electrification :		Eclairage public :		Génie civil de télécommunications :		Totaux	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
2003	4 251 267,69 €	4 437 685,60 €	1 450 779,94 €	900 089,53 €	663 380,20 €	684 314,09 €	6 365 427,83 €	6 022 089,22 €
2004	5 024 888,48 €	4 879 890,53 €	2 072 110,86 €	1 965 054,34 €	1 087 103,96 €	1 332 624,32 €	8 184 103,30 €	8 177 569,19 €
2005	4 393 918,88 €	4 640 329,39 €	1 468 721,29 €	1 164 990,58 €	590 511,71 €	535 348,78 €	6 453 151,88 €	6 340 668,75 €
2006	5 524 822,89 €	4 120 679,01 €	1 334 810,04 €	924 938,44 €	599 106,57 €	509 056,00 €	7 458 739,50 €	5 554 673,45 €
2007	6 114 018,72 €	6 113 552,42 €	1 774 702,70 €	1 367 053,98 €	604 951,10 €	481 787,62 €	8 493 672,52 €	7 962 394,02 €
2008	6 671 098,92 €	6 288 527,00 €	1 736 293,01 €	1 597 364,84 €	489 160,68 €	476 228,20 €	8 896 552,61 €	8 362 120,04 €
2009	6 301 835,36 €	5 432 097,72 €	1 208 024,20 €	1 096 031,38 €	322 056,43 €	399 891,80 €	7 831 915,99 €	6 928 020,90 €
2010	6 724 005,93 €	6 828 819,18 €	1 448 547,98 €	1 432 866,00 €	686 932,55 €	602 127,72 €	9 093 916,17 €	9 041 360,19 €
2011	7 367 718,10 €	5 257 556,99 €	1 644 172,85 €	1 233 021,40 €	699 556,83 €	477 236,77 €	9 711 447,78 €	6 967 815,16 €
2012	6 732 730,57 €	5 174 275,73 €	1 682 977,69 €	1 610 413,29 €	659 030,43 €	553 299,44 €	9 074 738,69 €	7 337 988,46 €



¹ Dans les dépenses réelles des travaux d'électrification, il y a lieu de tenir compte des remboursements réclamés aux entreprises lorsque les acomptes versés ont été supérieurs aux coûts définitifs des travaux. De même, dans les recettes, il faut déduire les sommes que le SIED 70 est amené, d'une part, à rembourser aux demandeurs si l'acompte payé par ceux-ci est supérieur au montant définitif de leur participation calculée à partir du coût réel des travaux et, d'autre part, au titre de l'équilibre des chapitres 4581 et 4582 pour les travaux terminés.

Sur la même période, le nombre d'opérations physiquement terminées – mais pas obligatoirement financièrement soldées – est indiqué sur le tableau et le diagramme ci-après :

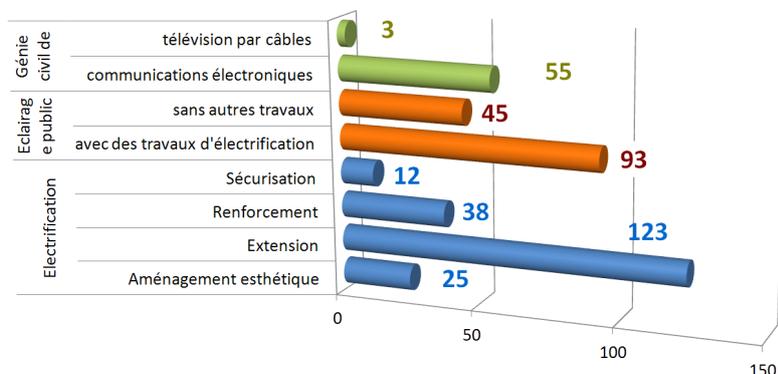


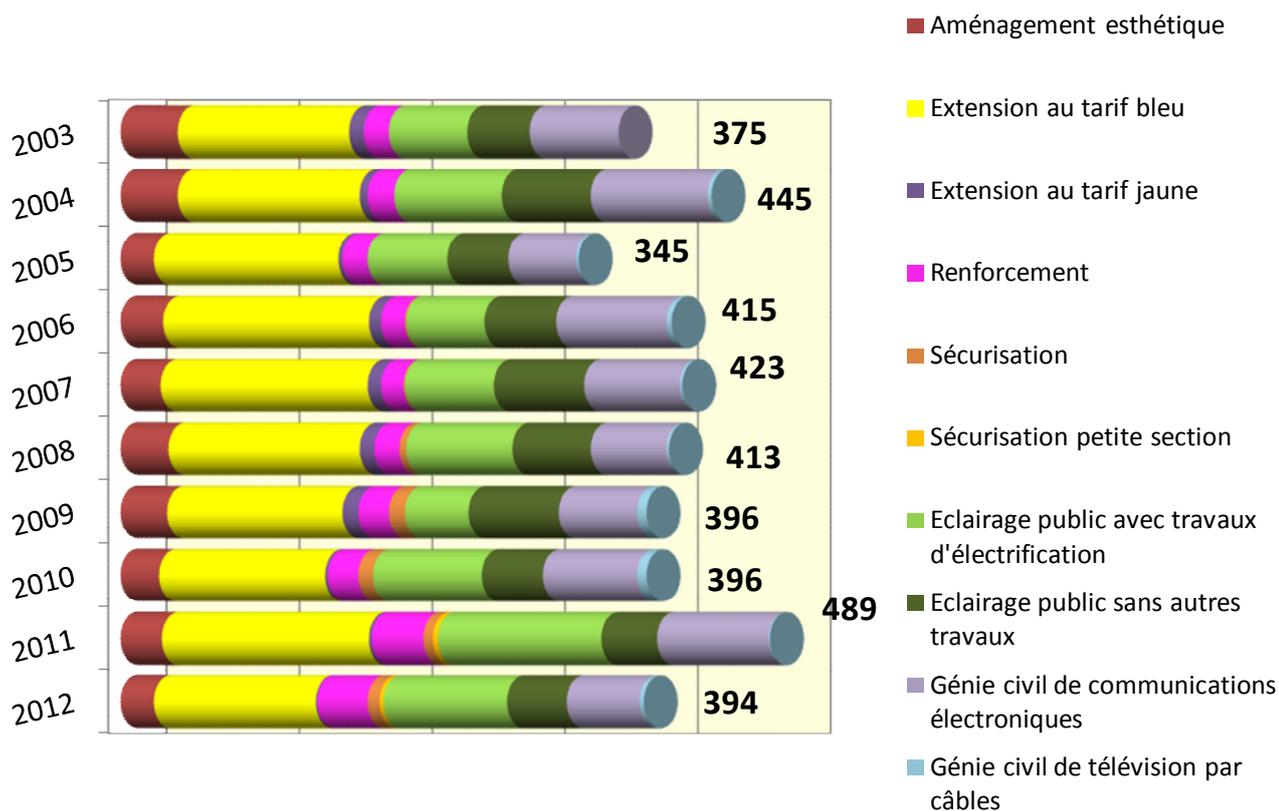
Ci-contre, l'évolution globale des dépenses et des recettes de tous les travaux traditionnels réalisés par le SIED 70 depuis l'année 2002, soit la représentation des 2 colonnes de droite du tableau ci-dessus.

Au cours de l'année 2012, la répartition des opérations réalisées est indiquée sur le tableau ci-dessous :

Année de réalisation	Aménagement esthétique	Extension au tarif bleu	Extension au tarif jaune	Renforcement	Sécurisation	Sécurisation petite section	Eclairage public		Génie civil de	
							avec travaux d'électrification	sans autres travaux	communications électroniques	télévision par câbles
2003	43	129	11	19			59	47	67	
2004	43	137	6	20			81	67	88	3
2005	25	139	3	19			60	46	51	2
2006	32	155	9	18	1		59	54	83	4
2007	30	156	10	17	1		67	68	72	2
2008	36	144	11	19	5		80	59	57	2
2009	35	132	12	23	12		48	68	59	7
2010	29	125	2	23	11		82	46	71	7
2011	31	156	2	39	7	4	123	42	84	1
2012	25	122	1	38	9	3	93	45	55	3

Soit pour l'année 2012 l'histogramme ci-contre et, depuis 2003 l'histogramme ci-dessous :





On trouvera annexé au présent rapport la liste des opérations terminées en 2012.

Le service des énergies renouvelables : le bois-énergie

1. PHASE FAISABILITE

1. DOSSIERS EN COURS

- Rioz,

Le projet vise à étudier la possibilité de réaliser plusieurs chaufferies indépendantes dans différents secteurs de la commune et une chaufferie centrale avec réseau de chaleur pour desservir les bâtiments publics du centre-ville de Rioz.

Le site prévu au départ pour l'implantation de la chaufferie centrale n'a plus été envisageable. Le dossier a donc été mis en attente le temps de retrouver une emprise foncière suffisamment grande pour accueillir la chaufferie.

Signature de la convention avec le SIED 70
 Choix du BET PPI
 Présentation du Pré-rendu
 Rendu et présentation de l'étude

24 septembre 2010
 28 janvier 2011
 26 septembre 2011
 30 novembre 2012

La commune réfléchit actuellement à la poursuite du projet de chaufferie centrale en phase opérationnelle avec un soutien technique et administratif du service EnR du SIED 70.

Afin de bien murir sa décision et notamment du site prévu pour accueillir la chaufferie, la municipalité a commandé une étude paysagère au CAUE afin d'appréhender l'intégration du bâtiment dans le site choisi.

2. DOSSIERS A VENIR

- Clairegoutte,

Suite aux études du CEP et une étude d'opportunité réalisée par l'ADERA, la commune envisage de desservir par un réseau de chaleur ses bâtiments communaux.

- Saint-Loup-sur-Semouse,

Après une première étude de faisabilité réalisée en 2011, la commune de Saint-Loup-sur-Semouse souhaite ré-étudier le projet de chaufferie en intégrant dans les bâtiments à desservir par le réseau de chaleur le site de l'entreprise Parisot, situé juste à côté du terrain envisagé pour la future chaufferie.

- Senoncourt,

La commune souhaite étudier la possibilité de mettre en place une chaufferie à granulés bois en remplacement de la chaudière fioul de la mairie et de desservir à cette occasion l'ancienne école qui devrait être réhabilitée en logements locatifs.

2. PHASE OPERATIONNELLE

1. DOSSIERS EN COURS

- Gy et Marnay (transfert de compétence au SIED 70),

Le programme de Gy vise à desservir le collège, le gymnase rénové et le futur pôle scolaire.

Le programme de Marnay vise à desservir les bâtiments publics situés dans le quartier des Carmes (MARPA, collège, gendarmerie, gymnase, écoles) et la mairie ainsi que les locaux de la communauté de communes de la Vallée de l'Ognon situés dans la rue principale de la commune.

Par ailleurs et afin d'améliorer les conditions économiques et techniques du projet, une enquête a été envoyée aux particuliers situés le long du tracé du réseau, pour savoir s'ils seraient intéressés par un raccordement au futur réseau. Une dizaine de particuliers ont répondu favorablement aux questionnaires.

Après un engagement provisoire des futurs abonnés aux deux réseaux de chaleur projetés, un appel d'offres commun a été lancé en juillet 2012 pour le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre.

La Commission d'appel d'offres du SIED 70 a choisi, en septembre, l'équipe ENERGIE CONCEPT/DRAPIER pour la réalisation des deux projets et le marché leur a été notifié le 8 octobre 2012.

Les études d'APS ont été présentées le 20 novembre et validées le 14 décembre 2012.

Ces études prévoient la mise en place :

- à Gy, d'une chaudière bois-plaquettes de 200 kW et d'un appoint secours granulés de même puissance.

La consommation annuelle prévue en sous-stations est de 466 MWh (sans le pôle scolaire).

Le coût estimation des travaux est de 399 700 € HT hors ingénierie.

- A Marnay, d'une chaudière bois-plaquettes de 500 kW et d'un appoint secours fioul d'une puissance de 800 kW. La chaudière bois fournira 80% des besoins annuels de chaleur.

La consommation annuelle prévue en sous-stations est de 1 228 MWh.

Le coût estimation des travaux est de 1 049 700 € HT hors ingénierie.

Les projets pouvant être subventionnés, des dossiers de demande d'aides ont été déposés :

- pour Gy, auprès du Conseil général, pour un montant de 146 200 €, soit 33% de l'investissement.
- pour Marnay, auprès de l'ADEME, du Conseil général et du FEDER pour les montants respectifs de 82 500 €, 150 000 € et 166 300 €, soit 35% de l'investissement.

Avant de valider les études d'APD et la poursuite des projets en phase travaux, un courrier de demande d'engagement définitif sera envoyé aux futurs abonnés des deux réseaux de chaleur précisant les conditions de raccordement et de fonctionnement ainsi que les tarifs de vente de la chaleur.

- **Equevilley,**

Le projet vise à desservir par un réseau de chaleur la mairie-école et ses logements, un bâtiment communal abritant des logements locatifs.

Validation de l'étude de faisabilité	16 mars 2012
Signature de la convention avec le SIED 70	17 avril 2012
Notification de maîtrise d'œuvre à ENERGIE CONCEPT	3 juillet 2012
Etudes d'APS	27 juillet 2012
Validation des études d'APD	30 novembre 2012
Lancement du DCE	18 février 2013

La chaufferie comprendra une chaudière au bois-granulés d'une puissance de 65 kW qui fournira 100% des besoins. La consommation annuelle prévue des sous-stations est de 94 MWh. Le coût estimation des travaux est de 99 000 € HT hors ingénierie.

Des dossiers de demande d'aides ont été déposés auprès du Conseil général pour un montant de 30 500€ et auprès de la Préfecture au titre de la DETR pour une dotation de 4 600 €

- **Froideconche,**

Le projet vise à desservir par un réseau de chaleur la mairie-école, un local pompiers, la salle des fêtes, l'école primaire et l'ancien presbytère réhabilité en bibliothèque.

Validation de l'étude de faisabilité	29 mars 2012
Signature de la convention avec le SIED 70	5 juin 2012
Choix du BET SYLVIN comme maître d'œuvre	24 octobre 2012
Validation des études d'APS	6 décembre 2012

La chaufferie comprendra une chaudière au bois-plaquettes d'une puissance de 140 kW qui fournira 80% des besoins annuels de chaleur et une chaudière d'appoint secours au fioul d'une puissance de 300 kW.

La consommation annuelle prévue en sous-stations est de 352 MWh. Le coût estimation des travaux est de 309 450 € HT hors ingénierie.

Un dossier de demande d'aide a été déposé en décembre auprès de la Préfecture au titre de la DETR pour une dotation de 36 200 €

Un dossier de demande d'aide sera déposé, dès validation de l'APD, auprès du Conseil général pour un montant de 92 300 €

2. DOSSIERS A VENIR

- **Champey,**

La Commune prévoit d'étendre son réseau de chaleur pour raccorder un nouveau bâtiment OPH de 10 logements et la future salle des fêtes.

Elle souhaite donc avoir à nouveau recours au soutien technique et administratif du service des EnR à cette occasion.

Une demande d'aide sera faite auprès du Conseil général pour le financement de ces travaux.

3. SUIVI D'EXPLOITATION DE LA CHAUFFERIE DE SCEY-SUR-SAONE

Depuis octobre 2011 et pour une durée de 3 ans, la société ONF ENERGIE est titulaire du marché de fourniture du bois-plaquettes et la société IDEX ENERGIES est chargée de l'exploitation de la chaufferie et de la fourniture du fioul.

Au cours de l'année 2012, 3 réunions de suivi ont été organisées au SIED 70 avec les deux sociétés citées précédemment afin de faire le point sur le fonctionnement de la chaufferie et améliorer au mieux son rendement.

1. ENTRETIEN DES INSTALLATIONS

L'entreprise IDEX-énergies a procédé au changement de la pompe de charge du foyer de la chaudière bois en avril 2012.

Afin de pouvoir couper les chaudières et ne pas faire fonctionner le réseau en été pour améliorer le rendement annuel de l'installation, il a été mis en place, en juillet 2012, des résistances électriques dans les ballons d'eau chaude sanitaire du collège et du gymnase. C'est donc l'électricité qui prend le relais en été pour produire l'ECS de ces deux bâtiments.

Le réseau de chaleur sera donc arrêté chaque année du 15 juin au 15 septembre.

Il a été constaté, suite à la location des logements situés à l'étage du Château de Rance qui jusqu'alors étaient inoccupés, que le sous-compteur ne fonctionnait plus.

La société IDEX-énergies a donc procédé, en août 2012, au remplacement du compteur et un rappel de facturation a été envoyé à la Communauté de communes des Combes, propriétaire des logements pour les consommations non comptabilisées.

De plus, IDEX a effectué tous les contrôles réglementaires annuels et ceux nécessaires au bon fonctionnement de l'installation.

2. FOURNITURE DES PLAQUETTES

Lors des réunions de suivi, il a été décidé d'augmenter la granulométrie des plaquettes (passage de G50 à G80) et de retenir un taux d'humidité compris entre 30 et 40%.

Suite à une remarque d'IDEX sur le taux de fines particules dans les livraisons bois, une campagne de tests a été lancée fin 2012.

3. BILAN D'EXPLOITATION

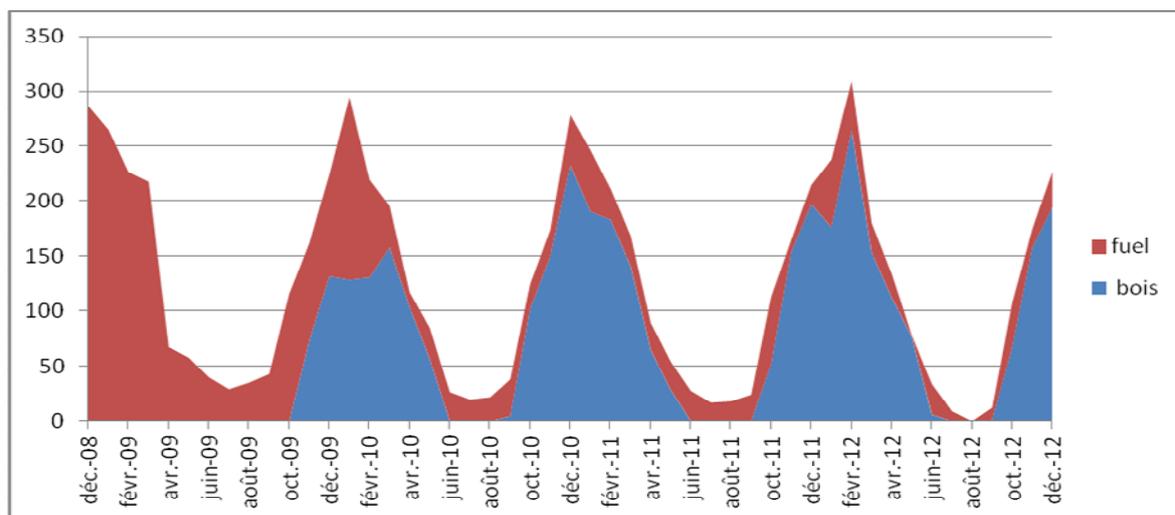
Le bilan d'exploitation de la chaufferie sur la période de septembre 2011 à août 2012 montre que la chaleur a été produite à plus de 81% par la chaudière bois ce qui équivaut à la part demandée dans le contrat d'exploitation.

La quantité de chaleur produite sur cette période est de 1 474 MWh, la part de bois représente 1 199 MWh.

L'énergie comptabilisée et vendue en sous-stations est de 1 114 MWh.

Le graphique ci-après montre l'évolution du taux de couverture bois sur la production totale de chaleur depuis la mise en service de la chaufferie en septembre 2008 et suite aux différents désordres rencontrés au démarrage de l'installation.

Il représente les MWh totaux produits en chaufferie en cumulant ceux produits par la chaudière bois et ceux produits par les chaudières fioul.



4. AUTRES INTERVENTIONS

Le service EnR est intervenu à l'IUT de Vaivre-et-Montoille devant les étudiants de Licence Pro "Maintenance et Energétique" sur le thème de la filière bois-énergie et des chaufferies bois. Cette intervention s'est accompagnée d'une visite de la chaufferie de Scey-sur-Saône.

Au cours de l'année, des visites de chaufferies réalisées sont également organisées à l'attention des élus.



Les conseils en énergie partagés

Dix-sept communes ont adhéré au service CEP. Il s'agit de : AMANCE, AUXON, CLAIREGOUTTE, CONFLANDEY, FLEUREY-LES-FAVERNEY, JASNEY, LURE, MONTIGNY-LES-VESOUL, PLANCHER-BAS, PORT-SUR-SAONE, SENONCOURT, VAUVILLERS, VESOUL, VILLERS-LE-SEC, NOIDANS-LES-VESOUL, SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE, NOIDANS-LE-FERROUX.

Sur ces 17 communes, seule SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE n'a pas fait l'objet d'une étude car cette commune n'a adhéré qu'en fin d'année 2012. Neuf communes ont reçu un rapport complet de leur étude (FLEUREY-LES-FAVERNEY, AUXON, JASNEY, SENONCOURT, VAUVILLERS, LURE, CONFLANDEY, VESOUL) et cinq (CLAIREGOUTTE, PLANCHER-BAS, PORT-SUR-SAONE, NOIDANS-LES-VESOUL, VILLERS-LE-SEC) ont reçu un rapport partiel.

Suite à l'étude, la commune d'AUXON a rénové l'un de ses appartements et a installé 10 cm de laine minérale contre les murs et sur un faux plafond. Elle a également fait assurer l'entretien de sa VMC (ventilation mécanique contrôlée) qui n'avait pas été réalisé depuis 10 ans.

Quatre communes ont fait appel au CEP pour réaliser l'étude de l'éclairage public de l'ADEME, à savoir VAUVILLERS, PLANCHER-BAS, AMANCE et MENOUX. Quatre autres

participent au programme d'optimisation de leur installation de l'éclairage public du SIED70, à savoir SENONCOURT, VILLERS-LE-SEC, CLAIREGOUTTE et CONFLANDEY.

Les services techniques de la ville de VESOUL ont mis en place un groupe de travail sur l'éclairage public qui se réunit mensuellement avec le CEP du SIED 70.

Le conseiller participe à l'appel à candidature pour la réalisation d'un audit énergétique sur le patrimoine communal des communes adhérentes au syndicat mixte du Pays de Vesoul et Val de Saône, pour l'assistance à l'élaboration du cahier des charges ADEME de l'audit énergétique.

Les travaux réalisés par la commune de FLEUREY-LES-FAVERNEY en 2011 (isolation des combles de l'école et rénovation de l'éclairage public) ont permis d'économiser environ 1 800 € TTC pour l'école et 800 € TTC sur l'éclairage public.

On trouvera ci-dessous la situation des dossiers en cours d'étude :

Commune	Avancement (en %)			Date de remise du dossier	Dossier à finaliser en 2013
	dossier ***	étude **	suivi *		
SENONCOURT	100%	100%	25%	06/04/2012	
VAUVILLERS	100%	100%	25%	02/03/2012	
FLEUREY LES FAVERNEY	100%	100%	25%	01/03/2011	
JASNEY	100%	100%	25%	20/09/2011	
VESOUL	100%	100%	25%	24/09/2012	
LURE	100%	100%	25%	30/06/2012	
AUXON	100%	100%	25%	16/09/2011	
CONFLANDEY	100%	100%	25%	26/10/2012	
MONTIGNY LES VESOUL	95%	95%			OUI
VILLERS LE SEC	75%	75%			OUI
CLAIREGOUTTE	75%	75%			OUI
PLANCHER BAS	75%	75%			OUI
NOIDANS LES VESOUL	75%	25%			OUI
PORT SUR SAONE	75%	25%			OUI
AMANCE	10%	25%			OUI
NOIDANS LE FERROUX	10%	10%			OUI
SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE	10%				OUI
MELISEY	20%	25%			/
AMONCOURT	5%				/
MENOUX	5%	25%			/
Assistance pour l'établissement du cahier des charges PAYS DE VESOUL & VAL DE SAONE	/	/	/	/	/
Conseil sur l'éclairage intérieur du syndicat des écoles d'Attricourt – Autrey – Bouhans – Broye – Fahy – Loeuilley	10%	10%	/	/	/

* 25% (début du suivi, explication) ; 50% (compte rendu 2ème année) ; 75% (compte rendu 3ème année) ; 100% (rapport final CEP)

** 10% (conseil) ; 25% (étude éclairage public) ; 50% (données récupérées et visites effectuées) ; 75% (rapport en création) ; 95% (en attente d'une date) ; 100% (rapport rendu)

*** 10% (prise de contact sommaire) ; 25% (données récupérées) ; 75% (dossier en création) ; 90% (correction et vérification du rapport) ; 95% (en attente d'une date) ; 100% (rapport rendu)

GUIDE DES PARTICIPATIONS FINANCIERES DU SIED 70
sur les travaux d'investissement réalisés par le SIED 70

sur le réseau syndical d'électricité, les installations communales d'éclairage public
 et le génie civil de communications électroniques

Tableau issu de la délibération n°2 du Comité syndical du 29 septembre 2012

Communes de Catégorie N°4 :

Les 524 communes de moins de 2000 habitants qui sont en régime rural au sens de l'électrification sur le territoire desquelles le SIED 70 perçoit la TCCFE (taxe communale sur la consommation finale d'électricité).

Territoire syndical concerné : Toutes les communes du département de la Haute-Saône autres que les 21 suivantes :

ARC-LES-GRAY, CHAMPAGNEY, ECHENOZ-LA-MELINE, FOUGEROLLES, FROIDCONCHE, GRAY, GRAY-LA-VILLE, HERICOURT, LURE, LUXEUIL-LES-BAINS, NAVENNE, NOIDANS-LES-VESOUL, PORT-SUR-SAONE, RIOZ, RONCHAMP, ROYE, SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE, SAINT-SAUVEUR, VAIVRE-ET-MONTOILLE, VELET et VESOUL.

Le SIED 70 réalise les travaux d'extension, de renforcement et d'aménagement esthétique du réseau de distribution d'électricité souhaités par ces communes ainsi que l'intégralité du nouveau réseau à construire à l'occasion des créations de lotissements, groupements d'habitations et zones d'activités. Les conditions financières pour la réalisation de ces travaux sont les suivantes :

Désignation des travaux	Participation du SIED 70 (1)	Participation de la commune ou du demandeur
Renforcement de réseau existant, création et raccordement sur le réseau BT existant de nouveaux postes de transformation	100%	néant
Sécurisation des réseaux fils nus	100%	néant
Sécurisation des réseaux fils nus de petites sections	100%	néant
Amenée de l'électricité vers un équipement public	100%	néant
Amenée de l'électricité en limite d'un lotissement public ou privé	100%	néant
Extension BT individuelle pour des travaux à la charge de la CCU	100%	néant
Extension du réseau pour un bâtiment agricole.	100%	néant
Extension du réseau pour un équipement exceptionnel	40%	60%
Travaux d'éclairage public liés : fourreaux et câblé EP lors d'une extension individuelle ou lors d'un renforcement : commandes EP, repose de luminaires existants et uniquement fourreau dans le cas de passage de l'aérien au souterrain et câbles EP relevant de nouveaux départs créés lors de l'installation d'un poste de transformation	100%	néant
Travaux de GCT liés lors de la reprise de GC existants si RRCE aérien	100%	néant
Travaux de desserte intérieure (y compris les postes de transformation propres à ces équipements) de lotissements publics à usage d'habitations, commerces, industries, y compris les ZAC	55%	45%
Travaux de desserte intérieure (y compris les postes de transformation propres à ces équipements) de lotissements privés (y compris OPH et SOCAD)	40%	60%
Partie du montant annuel de travaux d'aménagement esthétique inférieure à 60 000 €	60%	40%
Partie du montant annuel de travaux d'aménagement esthétique supérieure à 60 000 €	20%	80%

(1) Les contributions demandées par le SIED 70 sont basées sur les montants HTVA des travaux, cette TVA étant récupérée par le SIED 70.

A la demande des communes, le SIED 70 peut assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée de travaux d'éclairage public et de génie civil de communications électroniques, coordonnés aux travaux qu'il réalise sur le réseau de distribution publique d'électricité.

Les conditions de financements de ces travaux sont les suivants :

Désignation des travaux	Participation du SIED 70 (1)	Participation de la commune ou du demandeur (2)
Eclairage public d'une voie existante (extension EP ou travaux liés à un RRCE d'aérien en souterrain)	25%	75% et TVA
Eclairage public d'un lotissement nouvellement créé	10%	90% et TVA
Renouvellement avec économie de 40% plafonné à 450 € par luminaire rénové	80%	20% et TVA
Renouvellement avec économie de 40% : partie située au delà du plafond de 450 € par luminaire rénové	25%	75% et TVA
Tout nouveau génie civil de communications électroniques créé à l'occasion d'une extension, d'un renforcement en souterrain ou d'un aménagement esthétique du réseau	néant	100% et TVA

(1) Les contributions demandées par le SIED 70 sont basées sur les montants HTVA des travaux qu'il paie aux entreprises réalisatrices et aux fournisseurs. Le SIED 70 n'est pas assujéti à la TVA et ne peut bénéficier du FCTVA.

(2) La commune pourra bénéficier du FCTVA sur les travaux d'éclairage public. Si l'éclairage public concerne un lotissement privé, elle pourra si elle souhaite faire bénéficier au lotisseur privé de cette participation, décider de verser au SIED 70 une participation égale au FCTVA qu'elle récupèrera dans les délais réglementaires.

GUIDE DES PARTICIPATIONS FINANCIERES DU SIED 70
sur les travaux d'investissement réalisés par le SIED 70

sur le réseau syndical d'électricité, les installations communales d'éclairage public
 et le génie civil de communications électroniques

Tableau issu de la délibération n°2 du Comité syndical du 29 septembre 2012

Communes de Catégorie N°3 :

Les 5 communes de moins de 2000 habitants qui sont en régime urbain au sens de l'électrification, sur le territoire desquelles le SIED 70 perçoit la TCCFE (taxe communale sur la consommation finale d'électricité).

Territoire syndical concerné : GRAY-LA-VILLE, NAVENNE, RIOZ, ROYE et VELET.

Le SIED 70 réalise les travaux d'aménagement esthétique du réseau de distribution d'électricité souhaités par ces villes ainsi que l'intégralité du nouveau réseau à construire à l'occasion des créations de lotissements, groupements d'habitations et zones d'activités.

Les conditions financières pour la réalisation de ces travaux sont les suivantes :

Désignation des travaux	Participation du SIED 70	Participation de la commune ou du demandeur
Amenée de l'électricité vers un équipement public (1)	100%	
Amenée de l'électricité en limite d'un lotissement public ou privé (1)	100%	
Extension BT individuelle à la charge de la commune (1)	100%	
Extension du réseau pour un bâtiment agricole (1)	100%	
Travaux de desserte intérieure (y compris les postes de transformation propres à ces lots) de lotissements publics à usage d'habitations, commerces, industries, y compris les ZAC (2)	55%	45%
Travaux de desserte intérieure (y compris les postes de transformation propres à ces équipements) de lotissements privés (y compris OPH et SOCAD) et tous les équipements exceptionnels (hors les bâtiments agricoles) (2)	40%	60%
Partie du montant annuel de travaux d'aménagement esthétique inférieure à 60 000 € (2)	60%	40%
Partie du montant annuel de travaux d'aménagement esthétique supérieure à 60 000 € (2)	20%	80%

(1) Pour ces travaux ERDF est maître d'ouvrage et ERDF finance la totalité des contributions demandées par cette entreprise.

(2) Lorsqu'il est maître d'ouvrage, les contributions demandées par le SIED 70 sont basées sur les montants HTVA des travaux, cette TVA étant récupérée par le SIED 70.

A la demande des communes, le SIED 70 peut assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée de travaux d'éclairage public et de génie civil de communications électroniques, coordonnés aux travaux qu'il réalise sur le réseau de distribution publique d'électricité.

Les conditions de financements de ces travaux sont les suivants :

Désignation des travaux	Participation du SIED 70 (1)	Participation de la commune ou du demandeur (2)
Eclairage public d'une voie existante (extension EP ou travaux liés à une extension ou un renforcement de réseau réalisé par ERDF)	25%	75% et TVA
Eclairage public d'un lotissement nouvellement créé	10%	90% et TVA
Renouvellement avec économie de 40% plafonné à 450 € par luminaire rénové	80%	20% et TVA
Renouvellement avec économie de 40% : partie située au delà du plafond de 450 € par luminaire rénové	25%	75% et TVA
Tout nouveau génie civil de communications électroniques créé à l'occasion d'une extension, d'un renforcement en souterrain ou d'un aménagement esthétique du réseau	néant	100% et TVA

(1) Les contributions demandées par le SIED 70 sont basées sur les montants HTVA des travaux qu'il paie aux entreprises réalisatrices et aux fournisseurs. Le SIED 70 n'est pas assujéti à la TVA et ne peut bénéficier du FCTVA.

(2) La commune pourra bénéficier du FCTVA sur les travaux d'éclairage public. Si l'éclairage public concerne un lotissement privé, elle pourra si elle souhaite faire bénéficier au lotisseur privé de cette participation, et décider de verser au SIED 70 une participation égale au FCTVA qu'elle récupèrera dans les délais réglementaires.

GUIDE DES PARTICIPATIONS FINANCIERES DU SIED 70
sur les travaux d'investissement réalisés par le SIED 70

sur le réseau syndical d'électricité, les installations communales d'éclairage public
 et le génie civil de communications électroniques

Tableau issu de la délibération n°2 du Comité syndical du 29 septembre 2012

Communes de Catégorie N°2 :

Les 3 villes de plus de 2000 habitants qui conservent leur compétence TCCFE (taxe communale sur la consommation finale d'électricité) et bénéficient du régime rural d'électrification.

Territoire syndical concerné : CHAMPAGNEY, FOUGEROLLES et VAIVRE-ET-MONTOILLE.

Le SIED 70 réalise les travaux d'extension, de renforcement et d'aménagement esthétique du réseau de distribution d'électricité souhaités par ces villes ainsi que l'intégralité du nouveau réseau à construire à l'occasion des créations de lotissements, groupements d'habitations et zones d'activités.

Les conditions financières pour la réalisation de ces travaux sont les suivantes :

Désignation des travaux	Participation du SIED 70 (1)	Participation de la commune ou du demandeur
Renforcement de réseau existant, création et raccordement sur le réseau BT existant de nouveaux postes de transformation	45%	55%
Sécurisation des réseaux fils nus	45%	55%
Sécurisation des réseaux fils nus de petites sections	45%	55%
Amenée de l'électricité vers un équipement public	45%	55%
Amenée de l'électricité en limite d'un lotissement public ou privé	45%	55%
Extension BT individuelle pour des travaux à la charge de la CCU	45%	55%
Extension du réseau pour un bâtiment agricole.	45%	55%
Extension du réseau pour un équipement exceptionnel	40%	60%
Travaux d'éclairage public liés : fourreaux et câblage EP lors d'une extension individuelle ou commandes EP, repose de luminaires existants si renforcement	45%	55%
Travaux de GCT liés lors de la reprise de GC existants si RRCE aérien	45%	55%
Travaux de desserte intérieure (y compris les postes de transformation propres à ces lots) de lotissements à usage d'habitations, commerces, industries, y compris les ZAC	40%	60%
Partie du montant annuel de travaux d'aménagement esthétique inférieure à 60 000 €	30%	70%
Partie du montant annuel de travaux d'aménagement esthétique supérieure à 60 000 €	20%	80%

(1) Les contributions demandées par le SIED 70 sont basées sur les montants HTVA des travaux, cette TVA étant récupérée par le SIED 70.

A la demande des villes, le SIED 70 peut assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée de travaux d'éclairage public et de génie civil de communications électroniques, coordonnés aux travaux qu'il réalise sur le réseau de distribution publique d'électricité.

Les conditions de financements de ces travaux sont les suivants :

Désignation des travaux	Participation du SIED 70 (1)	Participation de la commune ou du demandeur (2)
Travaux à la demande de la ville	7%	93% et TVA
Travaux à la demande de la ville pour un lotissement privé	7%	93% et TVA
Tout nouveau génie civil de communications électroniques	néant	100% et TVA

(1) Les contributions demandées par le SIED 70 sont basées sur les montants HTVA des travaux qu'il paie aux entreprises réalisatrices et aux fournisseurs. Le SIED 70 n'est pas assujéti à la TVA et ne peut bénéficier du FCTVA.

(2) La commune pourra bénéficier du FCTVA sur les travaux d'éclairage public. Si l'éclairage public concerne un lotissement privé, elle pourra si elle souhaite faire bénéficier au lotisseur privé de cette participation, décider de verser au SIED 70 une participation égale au FCTVA qu'elle récupèrera dans les délais réglementaires.

GUIDE DES PARTICIPATIONS FINANCIERES DU SIED 70
sur les travaux d'investissement réalisés par le SIED 70

sur le réseau syndical d'électricité, les installations communales d'éclairage public
et le génie civil de communications électroniques

Tableau issu de la délibération n°2 du Comité syndical du 29 septembre 2012

Communes de Catégorie N°1 :

Les 13 villes de plus de 2000 habitants en régime urbain au sens de l'électrification, qui conservent leur compétence TCCFE (taxe communale sur la consommation finale d'électricité).

Territoire syndical concerné : ARC-LES-GRAY, ECHENOZ-LA-MELINE, FROIDECONCHE, GRAY, HERICOURT, LURE, LUXEUIL-LES-BAINS, NOIDANS-LES-VESOUL, PORT-SUR-SAONE, RONCHAMP, SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE, SAINT-SAUVEUR et VESOUL.

Le SIED 70 réalise les travaux d'aménagement esthétique du réseau de distribution d'électricité souhaités par ces villes ainsi que l'intégralité du nouveau réseau à construire à l'occasion des créations de lotissements, groupements d'habitations et zones d'activités.

Les conditions financières pour la réalisation de ces travaux sont les suivantes :

Désignation des travaux	Participation du SIED 70 (1)	Participation de la commune ou du demandeur
Travaux de desserte intérieure (y compris les postes de transformation propres à ces équipements) de lotissements à usage d'habitations, commerces, industries, y compris les ZAC	40%	60%
Partie du montant annuel de travaux d'aménagement esthétique inférieure à 60 000 €	30%	70%
Partie du montant annuel de travaux d'aménagement esthétique supérieure à 60 000 €	20%	80%

(1) Les contributions demandées par le SIED 70 sont basées sur les montants HTVA des travaux, cette TVA étant récupérée par le SIED 70.

A la demande des villes, le SIED 70 peut assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée de travaux d'éclairage public et de génie civil de communications électroniques, coordonnés aux travaux qu'il réalise sur le réseau de distribution publique d'électricité. Les conditions de financements de ces travaux sont les suivants :

Désignation des travaux	Participation du SIED 70 (1)	Participation de la commune ou du demandeur (2)
Travaux à la demande de la ville	7%	93% et TVA
Travaux à la demande de la ville pour un lotissement privé	7%	93% et TVA
Tout nouveau génie civil de communications électroniques	néant	100% et TVA

(1) Les contributions demandées par le SIED 70 sont basées sur les montants HTVA des travaux qu'il paie aux entreprises réalisatrices et aux fournisseurs. Le SIED 70 n'est pas assujéti à la TVA et ne peut bénéficier du FCTVA.

(2) La commune pourra bénéficier du FCTVA sur les travaux d'éclairage public. Si l'éclairage public concerne un lotissement privé, elle pourra si elle souhaite faire bénéficier au lotisseur privé de cette participation, décider de verser au SIED 70 une participation égale au FCTVA qu'elle récupèrera dans les délais réglementaires.

Commune	Nature	Type	Objet	Propriétaire des ouvrages	Exploitant
AILLEVANS	DPE	ERCE	pour une station de lagunage projetée rue de la Charrière	SIED 70	ERDF
ALAINCOURT	DPE	RRCE	dans le bourg côté Selles (3ème tranche)	SIED 70	ERDF
ALAINCOURT	EP	RRCE	dans le bourg côté Selles (3ème tranche)	Commune	Commune
ALAINCOURT	GCFT	RRCE	dans le bourg côté Selles (3ème tranche)	Commune	FT
AMANCE	DPE	ERCE	issu du poste "la Grangeotte"	SIED 70	SCICAE
ANDELARRE	DPE	ERCE	pour la station d'épuration	SIED 70	SCICAE
ANDELARROT	DPE	ERCE	pour le château d'eau	SIED 70	SCICAE
ANJEUX	EP	EICEP	le long de la rue de la Tour	Commune	Commune
APREMONT	DPE	RRCE	le long de la rue basse (2ème tranche)	SIED 70	ERDF
APREMONT	EP	RRCE	le long de la rue basse (2ème tranche)	Commune	Commune
APREMONT	GCFT	RRCE	le long de la rue basse (2ème tranche)	Commune	FT
ARC-LES-GRAY	DPE	AERCE	le long du Faubourg Roch et du chemin du Fleuriot	SIED 70	ERDF
ARC-LES-GRAY	DPE	AERCE	le long de l'avenue Charles Couyba	SIED 70	ERDF
ARC-LES-GRAY	EP	AERCE	le long de l'avenue Charles Couyba	Commune	Commune
ARC-LES-GRAY	GCFT	AERCE	le long de l'avenue Charles Couyba	Commune	FT
ARC-LES-GRAY	GCTV	AERCE	le long de l'avenue Charles Couyba	Commune	Opérateur
ATHESANS-ETROITEFONTAINE	EP	ERCE	pour un lotissement privé situé voie de Saint-George	Commune	Commune
AUTHOISON	DPE	SRCE	le long de la route de Filain	SIED 70	SCICAE
AUTHOISON	EP	SRCE	le long de la route de Filain	Commune	Commune
AUTHOISON	GCFT	SRCE	le long de la route de Filain	Commune	FT
AUTREY-LES-CERRE	EP	RICEP	dans le bourg carrefour de la ruelle Bonnet	Commune	Commune
AUTREY-LES-CERRE	EP	RICEP	dans le bourg RD n°125 route de Montjustin	Commune	Commune
AYNANS (LES)	DPE	AERCE	le long de la rue des Lavandières	SIED 70	ERDF
AYNANS (LES)	EP	AERCE	le long de la rue des Lavandières	Commune	Commune
BONBOILLON	EP	RICEP	le long de la rue de Valay	Commune	Commune
BOUGNON	DPE	ERCE	pour une résidence principale située rue du Chanois	SIED 70	ERDF
BOUGNON	DPE	ERCE	pour 2 parcelles situées rue du Parc	SIED 70	ERDF
BOUGNON	EP	ERCE	pour une résidence principale située rue du Chanois	Commune	Commune
BOUGNON	GCFT	ERCE	pour 2 parcelles situées rue du Parc	Commune	FT
BOUHANS-LES-MONTBOZON	DPE	ERCE	pour une résidence principale projetée chemin communal n°2 au lieudit "Le Saut de Corneille"	SIED 70	ERDF
BOUHANS-LES-MONTBOZON	EP	ERCE	pour une résidence principale projetée chemin communal n°2 au lieudit "Le Saut de Corneille"	Commune	Commune
BOUHANS-LES-MONTBOZON	GCFT	ERCE	pour une résidence principale projetée chemin communal n°2 au lieudit "Le Saut de Corneille"	Commune	FT
BOULIGNEY	DPE	ERCE	pour un pôle éducatif situé le long de la RD n°417	SIED 70	ERDF
BOULIGNEY	DPE	ERCE	pour une résidence principale située le long du chemin rural n°5	SIED 70	ERDF
BOULIGNEY	EP	ERCE	pour un pôle éducatif situé le long de la RD n°417	Commune	Commune
BOULT	DPE	ERCE	pour un lotissement privé projeté Rue du Thioulot au lieudit "Derrière l'Eglise": tranche 2.	SIED 70	ERDF
BOULT	EP	ERCE	pour un lotissement privé projeté Rue du Thioulot au lieudit "Derrière l'Eglise": tranche 2.	Commune	Commune
BOULT	DPE	RRCE	issu du poste "Boult Village" rue de la Tuilerie (Financement FACE A/B)	SIED 70	ERDF
BOULT	DPE	SRCE	issu du poste "Boult Village" rue de la Tuilerie (Financement FACE S)	SIED 70	ERDF
BREUCHES	DPE	ERCE	pour le magasin "O Palais des Saveurs"	SIED 70	ERDF
BREUREY-LES-FAVERNEY	EP	EICEP	pour le lotissement communal "les Foulleteurs"	Commune	Commune
BREUREY-LES-FAVERNEY	EP	EICEP	le long de la rue de la Creusotte	Commune	Commune
BREUREY-LES-FAVERNEY	DPE	ERCE	pour une parcelle située rue de Bacara	SIED 70	ERDF
BREUREY-LES-FAVERNEY	EP	ERCE	pour une parcelle située rue de Bacara	Commune	Commune
BREUREY-LES-FAVERNEY	GCFT	ERCE	pour une parcelle située rue de Bacara	Commune	FT
BREVILLIERS	EP	EICEP	le long de la RD 683 (2ème tranche)	Commune	Commune
BUFFIGNECOURT	EP	EICEP	le long de la RD n°156 et de la rue Neuve	Commune	Commune
BUFFIGNECOURT	DPE	SRCE	dans le bourg	SIED 70	SCICAE
BUFFIGNECOURT	EP	SRCE	dans le bourg	Commune	Commune
BUFFIGNECOURT	GCFT	SRCE	dans le bourg	Commune	FT
BUFFIGNECOURT	DPE	SRCEp	dans le bourg pour fils nus de faibles sections	SIED 70	SCICAE
BUSSIÈRES	EP	EICEP	au carrefour d'accès au lotissement privé route de Boult	Commune	Commune
BUSSIÈRES	DPE	ERCE	pour un lotissement S.A. Habitat et Territoires au lieudit "Les Batailles" route de Boult	SIED 70	ERDF
BUSSIÈRES	DPE	RRCE	issu du poste de transformation "Cimetière"	SIED 70	ERDF
BUSSIÈRES	EP	RRCE	issu du poste de transformation "Cimetière"	Commune	Commune
BUSSIÈRES	DPE	SRCE	route de Boult issu du poste de transformation "Cimetière"	SIED 70	ERDF
BUSSIÈRES	EP	SRCE	route de Boult issu du poste de transformation "Cimetière"	Commune	Commune
CHAMPLITTE	DPE	ERCE	pour le pylône départemental de téléphonie mobile à Leffond	SIED 70	ERDF
CHAMPLITTE	DPE	ERCE	le long de la rue du cimetière	SIED 70	ERDF
CHAMPLITTE	DPE	ERCE	le long de la rue de la Côte à Nouvelle les Champlitte	SIED 70	ERDF
CHAMPLITTE	GCFT	ERCE	le long de la rue du cimetière	Commune	FT
CHAMPLITTE	GCFT	ERCE	le long de la rue de la Côte à Nouvelle les Champlitte	Commune	FT
CHAMPTONNAY	DPE	AERCE	le long du chemin départemental n°67 aux abords de la Tuilerie	SIED 70	ERDF
CHAMPTONNAY	DPE	SRCE	le long du chemin départemental n°67 aux abords de la Tuilerie	SIED 70	ERDF
CHAMPTONNAY	EP	SRCE	le long du chemin départemental n°67 aux abords de la Tuilerie	Commune	Commune
CHAMPTONNAY	GCFT	SRCE	le long du chemin départemental n°67 aux abords de la Tuilerie	Commune	FT

Commune	Nature	Type	Objet	Propriétaire des ouvrages	Exploitant
CHAPELLE-LES-LUXEUIL (LA)	DPE	ERCE	pour le bâtiment de "La Saônoise des Résineux"	SIED 70	ERDF
CHAPELLE-SAINT-QUILLAIN (LA)	DPE	ERCE	pour le lotissement privé situé route de Saint-Gand	SIED 70	ERDF
CHAPELLE-SAINT-QUILLAIN (LA)	DPE	ERCE	le long de la ruelle du Grand Four	SIED 70	ERDF
CHARGEY-LES-GRAY	EP	EICEP	pour le lotissement place des Charmes - 2eme tranche	Commune	Commune
CHARIEZ	GCFT	AERCE	le long de la rue Jean de Scey (2ème tranche)	Commune	FT
CHARMOILLE	GCFT	SRCE	le long de la rue du Cornet	Commune	FT
CHATENOIS	DPE	ERCE	pour 3 parcelles à bâtir situées chemin du Puits	SIED 70	ERDF
CHATENOIS	GCFT	ERCE	pour 3 parcelles à bâtir situées chemin du Puits	Commune	FT
CHAUMERCENNE	EP	EICEP	le long de la rue de la Midère	Commune	Commune
CHAUMERCENNE	DPE	ERCE	pour le lotissement communal situé au lieu-dit "La Charme"	SIED 70	ERDF
CHAUMERCENNE	DPE	ERCE	pour le centre de stockage des déchets inertes	SIED 70	ERDF
CHAUMERCENNE	GCFT	ERCE	pour le lotissement communal situé au lieu-dit "La Charme"	Commune	FT
CHAUMERCENNE	DPE	RRCE	le long de la rue de la Charme (1ère tranche financière)	SIED 70	ERDF
CHAUMERCENNE	DPE	RRCE	le long de la rue de la Charme (2ème tranche financière)	SIED 70	ERDF
CHAUMERCENNE	EP	RRCE	le long de la rue de la Charme (1ère tranche financière)	Commune	Commune
CHAUMERCENNE	GCFT	RRCE	le long de la rue de la Charme (1ère tranche financière)	Commune	FT
CHAUX-LA-LOTIERE	DPE	ERCE	pour une résidence principale située impasse de la Bruyère	SIED 70	ERDF
CHAUX-LA-LOTIERE	EP	ERCE	pour une résidence principale située impasse de la Bruyère	Commune	Commune
CHAUX-LA-LOTIERE	GCFT	ERCE	pour une résidence principale située impasse de la Bruyère	Commune	FT
CHAUX-LES-PORT	DPE	ERCE	pour 6 parcelles situées le long de la RD n°162	SIED 70	ERDF
CHENEVREY-ET-MOROGNE	EP	RICEP	dans le bourg	Commune	Commune
CHOYE	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	Commune
CHOYE	DPE	RRCE	le long de la Grande Rue	SIED 70	ERDF
CHOYE	DPE	SRCEp	le long de la Grande Rue	SIED 70	ERDF
CINTREY	DPE	ERCE	pour un site de téléphonie mobile Orange au lieudit "Le Bois de la Brosse"	SIED 70	SCICAE
CINTREY	GCFT	ERCE	pour un site de téléphonie mobile Orange au lieudit "Le Bois de la Brosse"	Commune	FT
CITEY	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole au lieudit "Les Orbiottes"	SIED 70	ERDF
CITEY	DPE	ERCE	le long de la RD n°185	SIED 70	ERDF
CITEY	EP	ERCE	le long de la RD n°185	Commune	Commune
CLAIREGOUTTE	DPE	ERCE	pour une maison située le long de la voie Jobert	SIED 70	ERDF
CLAIREGOUTTE	EP	ERCE	pour une maison située le long de la voie Jobert	Commune	Commune
COISEVAUX	EP	ERCE	pour de 6 logements OPH et 4 parcelles le long de la RD n°128 (desserte interne)	Commune	Commune
COLOMBE-LES-VESOUL	GCFT	AERCE	le long de la rue de la mairie	Commune	FT
COLOMBIER	DPE	ERCE	pour le lotissement de OPH "Les Ansages" (2ème tranche) (Tranche conditionnelle)	SIED 70	ERDF
COLOMBIER	EP	ERCE	pour le lotissement de OPH "Les Ansages" (2ème tranche) (Tranche conditionnelle)	Commune	Commune
COLOMBIER	DPE	RRCE	issu du poste "Stade"	SIED 70	ERDF
COMBEAUFONTAINE	DPE	ERCE	pour des parcelles situées au lieudit "En L'Harbeux"	SIED 70	SCICAE
COMBEAUFONTAINE	GCFT	ERCE	pour des parcelles situées au lieudit "En L'Harbeux"	Commune	FT
COMBEAUFONTAINE	DPE	RRCE	le long de la rue du Moulin	SIED 70	SCICAE
CONTREGLISE	DPE	RRCE	issu du poste "Centre"	SIED 70	SCICAE
CORDONNET	EP	AERCE	le long de la rue de la Chapelle (3ème tranche)	Commune	Commune
CORNOT	DPE	ERCE	pour deux résidences principales situées rue Caubanne	SIED 70	SCICAE
CORNOT	EP	ERCE	pour deux résidences principales situées rue Caubanne	Commune	Commune
CORNOT	DPE	RRCE	issu du poste "Salle des fêtes" rue Caubanne	SIED 70	SCICAE
CORNOT	EP	RRCE	issu du poste "Salle des fêtes" rue Caubanne	Commune	Commune
COTE (LA)	EP	EICEP	le long de la rue des Carrières	Commune	Commune
COTE (LA)	DPE	ERCE	pour 2 parcelles situées route de Belfort	SIED 70	ERDF
COTE (LA)	EP	ERCE	pour 2 parcelles situées route de Belfort	Commune	Commune
COTE (LA)	GCFT	ERCE	pour 2 parcelles situées route de Belfort	Commune	FT
COTE (LA)	DPE	RRCE	issu du poste "Champs Bourriet" rue des Carrières	SIED 70	ERDF
COTE (LA)	DPE	RRCE	pour la société Plastigond située sur la ZA "Les Gravieres"	SIED 70	ERDF
COTE (LA)	EP	RRCE	issu du poste "Champs Bourriet" rue des Carrières	Commune	Commune
COURCUIRE	DPE	ERCE	pour le bâtiment de Monsieur RIDUET	SIED 70	ERDF
CRESANCEY	DPE	AERCE	aux abords de la fontaine (1ère tranche financière)	SIED 70	ERDF
CRESANCEY	DPE	AERCE	aux abords de la fontaine (2ème tranche financière)	SIED 70	ERDF
CRESANCEY	EP	AERCE	aux abords de la fontaine (1ère tranche financière)	Commune	Commune
CRESANCEY	EP	AERCE	aux abords de la fontaine (lavoir)	Commune	Commune
CREUSE (LA)	DPE	ERCE	pour une parcelle à bâtir située route de Pomoy	SIED 70	ERDF
CROMARY	EP	EICEP	le long de la rue Riotte Monin	Commune	Commune
CROMARY	GCFT	EICEP	le long de la rue Riotte Monin	Commune	FT
CUVE	DPE	ERCE	pour 3 parcelles situées rue des Crais	SIED 70	ERDF
CUVE	EP	ERCE	pour 3 parcelles situées rue des Crais	Commune	Commune
CUVE	GCFT	ERCE	pour 3 parcelles situées rue des Crais	Commune	FT
CUVE	DPE	RRCE	issu du poste "Crais"	SIED 70	ERDF
DAMBENOIT-LES-COLOMBE	DPE	RRCE	issu du poste "Cimetière"	SIED 70	ERDF
DAMPIERRE-SUR-LINOTTE	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole projeté au lieudit "Buisson des Charmes" au hameau de Trevey	SIED 70	ERDF

Commune	Nature	Type	Objet	Propriétaire des ouvrages	Exploitant
DAMPIERRE-SUR-LINOTTE	EP	ERCE	pour un bâtiment agricole projeté au lieudit "Buisson des Charmes" au hameau de Trevey	Commune	Commune
DAMPIERRE-SUR-SALON	EP	EICEP	au lieu-dit "Les Grands Champs"	Commune	Commune
ECHENANS-SOUS-MONT-VAUDOIS	DPE	ERCE	pour un lotissement communal "Les Coires" 1ère tranche (alimentation de 5 parcelles)	SIED 70	ERDF
ECHENANS-SOUS-MONT-VAUDOIS	DPE	ERCE	pour un lotissement communal desserte interne "Les Coires" (2ème tranche - lots 6 à 18)	SIED 70	ERDF
ECHENOZ-LA-MELINE	DPE	AERCE	aux abords de la mairie le long de la rue Joseph Rouget	SIED 70	ERDF
ECHENOZ-LA-MELINE	EP	AERCE	aux abords de la mairie le long de la rue Joseph Rouget	Commune	Commune
ECHENOZ-LA-MELINE	GCFT	AERCE	aux abords de la mairie le long de la rue Joseph Rouget	Commune	FT
ECHENOZ-LA-MELINE	EP	EICEP	pour le lotissement SA HABITAT & TERRITOIRES projeté au lieudit "La Combe" (desserte interne)	Commune	Commune
ECHENOZ-LA-MELINE	DPE	ERCE	pour des logements collectifs privés situés rue de la Providence	SIED 70	ERDF
EHUNS	DPE	AERCE	aux abords du poste "Village"	SIED 70	ERDF
ERREVET	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole situé rue du Champ du Quartier	SIED 70	ERDF
ESPRELS	EP	RICEP	aux abords du stade et de la rue de Pont Sur l'Ognon	Commune	Commune
FILAIN	DPE	ERCE	pour une résidence principale située Impasse des Fleurs	SIED 70	SCICAE
FILAIN	EP	ERCE	pour une résidence principale située Impasse des Fleurs	Commune	Commune
FLEUREY-LES-FAVERNEY	DPE	ERCE	pour une parcelle située rue de la Fontenotte	SIED 70	ERDF
FLEUREY-LES-FAVERNEY	GCFT	ERCE	pour une parcelle située rue de la Fontenotte	Commune	FT
FOUCHECOURT	EP	RICEP	dans le bourg (4ème tranche)	Commune	Commune
FOUGEROLLES	DPE	ERCE	pour un bâtiment locatif existant rue des Canes	SIED 70	ERDF
FOUGEROLLES	GCFT	ERCE	pour une résidence principale située au lieudit "Le Prémourey"	Commune	FT
FOUGEROLLES	DPE	RRCE	issu du poste "Déviation"	SIED 70	ERDF
FRANCHEVELLE	DPE	ERCE	pour 3 parcelles à bâtir au hameau de "La Boiche"	SIED 70	ERDF
FRANCHEVELLE	EP	ERCE	pour 3 parcelles à bâtir au hameau de "La Boiche"	Commune	Commune
FRESNE-SAINT-MAMES	DPE	AERCE	aux abords de l'Eglise	SIED 70	ERDF
FRETIGNEY-ET-VELLOREILLE	DPE	ERCE	pour deux parcelles situées route de Scey/Saône	SIED 70	ERDF
FROIDECONCHE	DPE	ERCE	pour un lotissement privé "Le Clos du Champ Guillaume" projeté rue du Bas du Craux	SIED 70	ERDF
GENEVREY	DPE	ERCE	pour une résidence principale au lieudit "La Remontoille"	SIED 70	ERDF
GEVIGNEY-ET-MERCEY	DPE	ERCE	pour une résidence principale située rue de la Croix de Baulay	SIED 70	SCICAE
GEVIGNEY-ET-MERCEY	DPE	ERCE	pour une résidence principale chemin d'exploitation dit Sous Les Gravieres	SIED 70	SCICAE
GEVIGNEY-ET-MERCEY	EP	ERCE	pour une résidence principale située rue de la Croix de Baulay	Commune	Commune
GEVIGNEY-ET-MERCEY	GCFT	ERCE	pour une résidence principale située rue de la Croix de Baulay	Commune	FT
GEVIGNEY-ET-MERCEY	GCFT	ERCE	pour une résidence principale chemin d'exploitation dit Sous Les Gravieres	Commune	FT
GRANDECOURT	DPE	ERCE	pour le bâtiment de l'entreprise POISSENOT	SIED 70	SCICAE
GRANDECOURT	EP	ERCE	pour le bâtiment de l'entreprise POISSENOT	Commune	Commune
GRANDVELLE-ET-LE-PERRENOT	EP	RICEP	le long de la rue En Prêlé	Commune	Commune
GRANGES-LE-BOURG	DPE	RRCE	issu du poste "Route Granges-la-Ville"	SIED 70	ERDF
GRAY	EP	EICEP	ZAC Gray-Sud - 1ère tranche	Commune	Commune
GRAY-LA-VILLE	EP	EICEP	au lieu-dit "Les Noisetiers"	Commune	Commune
GY	DPE	ERCE	pour l'hôtel d'entreprises (2ème tranche)	SIED 70	ERDF
HAUTEVELLE	DPE	ERCE	pour le lotissement communal "En Bicheron" (2ème tranche)	SIED 70	ERDF
HERICOURT	DPE	ERCE	pour un lotissement "Champs sur la Tourelle"	SIED 70	ERDF
HERICOURT	EP	RICEP	le long de l'avenue d'Alsace	Commune	Commune
HUGIER	DPE	RRCE	au centre du village	SIED 70	ERDF
HUGIER	EP	RRCE	au centre du village	Commune	Commune
HUGIER	GCFT	RRCE	au centre du village	Commune	FT
JUSSEY	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole situé lieudit "Sous les Crayes"	SIED 70	SCICAE
LARIANS-ET-MUNANS	DPE	ERCE	pour un poste de relevage des eaux usées situé rue Sully Prudhomme	SIED 70	ERDF
LOMONT	DPE	ERCE	le long de la rue des Carrières au lieudit Lomontot	SIED 70	ERDF
LOMONT	DPE	ERCE	le long de la rue de la "Vieille Vie"	SIED 70	ERDF
LOMONT	EP	ERCE	le long de la rue des Carrières au lieudit Lomontot	Commune	Commune
LOMONT	GCFT	ERCE	le long de la rue des Carrières au lieudit Lomontot	Commune	FT
LOMONT	DPE	RRCE	issu du poste "Lomont Centre"	SIED 70	ERDF
LOMONT	EP	RRCE	issu du poste "Lomont Centre"	Commune	Commune
LONGEVILLE	EP	RICEP	le long du chemin rural dit de la Corvée	Commune	Commune
LURE	DPE	AERCE	le long de la rue du Haut de la Faye	SIED 70	ERDF
LURE	DPE	ERCE	pour un groupement d'habitations situé rue de la Métairie	SIED 70	ERDF
LURE	EP	RICEP	le long de la rue de la Faye	Commune	Commune
LURE	GCFT	RICEP	le long de la rue de la Faye	Commune	FT
LUZE	DPE	ERCE	pour 2 parcelles situées rue de la Grande Goutte	SIED 70	ERDF
LUZE	DPE	RRCE	issu du poste "Lavoir"	SIED 70	ERDF
MAGNY (LES)	DPE	ERCE	pour un quai de transfert SYTEVOM situé le long de la RD n°486	SIED 70	ERDF
MAILLEY-ET-CHAZELOT	EP	EICEP	le long de la route de Chazlot (Communauté de Communes des Combes)	Commune	Commune
MAILLEY-ET-CHAZELOT	EP	EICEP	le long de la route de Chazlot (Commune de MAILLEY-ET-CHAZELOT)	Commune	Commune
MAILLEY-ET-CHAZELOT	EP	EICEP	le long de la route de Chazlot (SCI MATALE)	Commune	Commune
MALACHERE (LA)	DPE	ERCE	pour un lotissement privé situé au lieudit "Mets d'Henry"	SIED 70	SCICAE
MANDREVILLARS	DPE	RRCE	issu du poste "Village"	SIED 70	ERDF

Commune	Nature	Type	Objet	Propriétaire des ouvrages	Exploitant
MANDREVILLARS	EP	RRCE	issu du poste "Village"	Commune	Commune
MARNAY	DPE	AERCE	à l'entrée du bourg / côté Besançon	SIED 70	ERDF
MARNAY	GCFT	AERCE	à l'entrée du bourg / côté Besançon	Commune	FT
MARNAY	DPE	ERCE	pour le lotissement OPH situé route d'Avrigny	SIED 70	ERDF
MARNAY	DPE	ERCE	le long de la rue des Carmes	SIED 70	ERDF
MARNAY	DPE	ERCE	pour la station d'épuration (raccordement BT)	SIED 70	ERDF
MARNAY	EP	ERCE	pour le lotissement OPH situé route d'Avrigny	Commune	Commune
MARNAY	EP	ERCE	le long de la rue des Carmes	Commune	Commune
MARNAY	DPE	ERCE TJ	pour la station d'épuration (raccordement HTA)	SIED 70	ERDF
MEMBREY	DPE	ERCE	le long de la voie communale de Savoyeux	SIED 70	ERDF
MEMBREY	EP	ERCE	le long de la voie communale de Savoyeux	Commune	Commune
MENOUX	DPE	ERCE	pour 5 parcelles le long de la voie communale n°2	SIED 70	ERDF
MENOUX	DPE	ERCE	pour un réservoir d'eau situé chemin du Moulin	SIED 70	ERDF
MENOUX	EP	ERCE	pour 5 parcelles le long de la voie communale n°2	Commune	Commune
MENOUX	GCFT	ERCE	pour 5 parcelles le long de la voie communale n°2	Commune	FT
MENOUX	DPE	RRCE	pour le poste "Clos du Château"	SIED 70	ERDF
MENOUX	EP	RRCE	pour le poste "Clos du Château"	Commune	Commune
MERSUAY	EP	EICEP	pour un lotissement communal "Pré Patret" (1ère tranche)	Commune	Commune
MERSUAY	EP	EICEP	pour un lotissement communal "Pré Patret" (2ème tranche)	Commune	Commune
MERSUAY	DPE	ERCE	pour un bâtiment existant le long de la route départementale n°52	SIED 70	ERDF
MONTARLOT-LES-RIOZ	DPE	RRCE	issu du poste "Nord Montarlot"	SIED 70	ERDF
MONTARLOT-LES-RIOZ	EP	RRCE	issu du poste "Nord Montarlot"	Commune	Commune
MONTBOILLON	DPE	ERCE	pour une unité de traitement des eaux usées projetée au lieudit "La Combe"	SIED 70	ERDF
MONTBOZON	EP	RICEP	aux abords de l'école et de l'Eglise	Commune	Commune
MONTBOZON	DPE	RRCE	issu du poste de transformation "Charrières" rue de la Raye	SIED 70	ERDF
MONTBOZON	DPE	RRCE	issu du poste de transformation "Eglise" aux abords de l'école	SIED 70	ERDF
MONTBOZON	EP	RRCE	issu du poste de transformation "Eglise" aux abords de l'école	Commune	Commune
MONTIGNY-LES-VESOUL	DPE	ERCE	pour le lotissement privé "Beauchêne"	SIED 70	ERDF
MONTIGNY-LES-VESOUL	EP	ERCE	pour le lotissement privé "Beauchêne"	Commune	Commune
MONTIGNY-LES-VESOUL	EP	RICEP	pour l'éclairage d'un terrain de pétanque	Commune	Commune
MONTJUSTIN-ET-VELOTTE	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole situé chemin d'exploitation n°8 au lieudit "Pré Moulot"	SIED 70	ERDF
MONTUREUX-ET-PRANTIGNY	DPE	ERCE	le long de la rue des Chenevières	SIED 70	ERDF
MONTUREUX-LES-BAULAY	DPE	ERCE	pour une résidence principale le long de la rue du Pont Noir	SIED 70	SCICAE
NANTILLY	DPE	AERCE	aux abords de la salle des fêtes	SIED 70	ERDF
NANTILLY	EP	AERCE	aux abords de la salle des fêtes	Commune	Commune
NEUELLE-LES-CROMARY	DPE	AERCE	le long de la Grande Rue (3ème tranche)	SIED 70	ERDF
NEUELLE-LES-CROMARY	EP	AERCE	le long de la Grande Rue (3ème tranche)	Commune	Commune
NEUELLE-LES-CROMARY	GCFT	AERCE	le long de la Grande Rue (3ème tranche)	Commune	FT
NEUELLE-LES-CROMARY	DPE	ERCE	pour un lotissement privé de 4 lots au lieudit Plein Sud	SIED 70	ERDF
NEUELLE-LES-CROMARY	DPE	ERCE	pour un lotissement OPH situé au hameau du Verjoulot le long de la RD n°5 (desserte interne)	SIED 70	ERDF
NEUELLE-LES-CROMARY	DPE	ERCE	pour un lotissement OPH projeté au hameau du Verjoulot le long de la RD n°5 (desserte externe)	SIED 70	ERDF
NEUELLE-LES-CROMARY	DPE	ERCE	pour un lotissement privé de 4 lots situé rue de la Charme	SIED 70	ERDF
NEUELLE-LES-CROMARY	DPE	ERCE	pour la station d'épuration de la commune de RIOZ route de Sorans-Les-Breurey	SIED 70	ERDF
NEUELLE-LES-CROMARY	EP	ERCE	pour un lotissement OPH projeté au hameau du Verjoulot le long de la RD n°5 (desserte externe)	Commune	Commune
NEUELLE-LES-CROMARY	EP	ERCE	pour un lotissement privé de 4 lots situé rue de la Charme	Commune	Commune
NOIDANS-LE-FERROUX	DPE	RRCE	issu du poste "Choffour" (1ère tranche)	SIED 70	ERDF
NOIDANS-LE-FERROUX	EP	RRCE	issu du poste "Choffour" (1ère tranche)	Commune	Commune
NOIDANS-LES-VESOUL	DPE	AERCE	le long de la rue André Morel (2èmeTranche)	SIED 70	ERDF
NOIDANS-LES-VESOUL	EP	AERCE	le long de la rue André Morel (2èmeTranche)	Commune	Commune
NOIDANS-LES-VESOUL	GCFT	AERCE	le long de la rue André Morel (2èmeTranche)	Commune	FT
NOIDANS-LES-VESOUL	EP	EICEP	pour le chemin piéton au lieudit "Entre les deux Voies"	Commune	Commune
NOIDANS-LES-VESOUL	EP	EICEP	pour le chemin piéton au lieudit "Les Chazaux"	Commune	Commune
NOIDANS-LES-VESOUL	DPE	ERCE	pour un groupement d'habitations situées rue Jules Seriot	SIED 70	ERDF
NOROY-LE-BOURG	EP	EICEP	pour le lotissement communal "Sainte Barbe" situé le long de la voie communale n°2 (pose EP)	Commune	Commune
NOROY-LE-BOURG	EP	ERCE	pour le lotissement communal "Sainte Barbe" projeté voie communale n°2 (câblage)	Commune	Commune
ORMENANS	DPE	ERCE	pour une zone d'habitations située au lieudit "Chez Lallemand"	SIED 70	ERDF
ORMENANS	GCFT	ERCE	pour une zone d'habitations située au lieudit "Chez Lallemand"	Commune	FT
PERROUSE	DPE	ERCE	pour un lotissement privé projeté au lieudit "Le Grand Closey" (desserte interne)	SIED 70	ERDF
PERROUSE	DPE	RRCE	issu du poste de transformation "Stade" au lieudit "Le Grand Closey"	SIED 70	ERDF
PESMES	DPE	AERCE	aux abords de l'école	SIED 70	ERDF
PESMES	EP	AERCE	aux abords de l'école	Commune	Commune
PESMES	GCFT	AERCE	aux abords de l'école	Commune	FT
PESMES	EP	EICEP	au lieu-dit "Clos Saint Roch"	Commune	Commune
PESMES	EP	RICEP	pour l'illumination de l'Eglise	Commune	Commune

Commune	Nature	Type	Objet	Propriétaire des ouvrages	Exploitant
PLANCHER-BAS	DPE	ERCE	pour une maison existante située rue du Rapois	SIED 70	ERDF
PONT-DE-PLANCHES (LE)	DPE	ERCE	le long de la voie communale n°105	SIED 70	ERDF
PORT-SUR-SAONE	DPE	AERCE	le long de la rue de la Rezelle	SIED 70	ERDF
PORT-SUR-SAONE	EP	AERCE	le long de la rue de la Rezelle	Commune	Commune
PUSEY	DPE	RRCE	le long de la rue des Bleuets	SIED 70	SCICAE
PUSEY	EP	RRCE	le long de la rue des Bleuets	Commune	Commune
PUSEY	GCFT	RRCE	le long de la rue des Bleuets	Commune	FT
PUSY-ET-EPENOUX	GCFT	AERCE	le long de la rue de Pusey (1ère tranche)	Commune	FT
QUERS	EP	ERCE	au lieudit "Le Faîte"	Commune	Commune
QUERS	EP	ERCE	pour 2 parcelles situées rue des Cordonniers	Commune	Commune
QUINCEY	DPE	RRCE	issu du poste de transformation "Jean Bel" au hameau "Les Ginguenets"	SIED 70	ERDF
RADDON-ET-CHAPENDU	DPE	ERCE	pour une zone d'habitation "Citadelle" (2ème tranche)	SIED 70	ERDF
RADDON-ET-CHAPENDU	DPE	ERCE	pour une zone d'habitations "Citadelle" (3ème tranche)	SIED 70	ERDF
RADDON-ET-CHAPENDU	DPE	ERCE	pour une résidence principale existante au lieudit "Les Forges"	SIED 70	ERDF
RAZE	DPE	RRCE	le long de la route d'Aroz	SIED 70	SCICAE
RIGNY	DPE	ERCE	pour le lotissement communautaire situé rue des Boiges	SIED 70	ERDF
RIGNY	GCFT	ERCE	pour le lotissement communautaire situé rue des Boiges	Commune	FT
RIGNY	GCTV	ERCE	pour le lotissement communautaire situé rue des Boiges	Commune	Opérateur
RIOZ	DPE	AERCE	le long de la voie communale n°5 de la ZA	SIED 70	ERDF
RIOZ	EP	AERCE	le long de la voie communale n°5 de la ZA	Commune	Commune
RIOZ	EP	EICEP	pour le lotissement de la S.A Habitat et Territoires "Plein Sud" projeté rue des Cytises	Commune	Commune
RIOZ	DPE	ERCE	pour la 2° tranche du pôle de développement économique (PDE)	SIED 70	ERDF
RIOZ	DPE	ERCE	pour la ZA du "Chaillaux"	SIED 70	ERDF
RIOZ	DPE	ERCE	pour le lotissement Neolia situé rue du Clair Soleil	SIED 70	ERDF
RIOZ	EP	ERCE	pour la ZA du "Chaillaux"	Commune	Commune
RONCHAMP	EP	EICEP	le long de la rue de la Centrale	Commune	Commune
RONCHAMP	EP	RICEP	le long de la rue Saint-Charles	Commune	Commune
ROYE	DPE	ERCE	pour 4 pavillons situés rue de la Verrerie	SIED 70	ERDF
SAINT-BARTHELEMY	DPE	ERCE	pour 3 parcelles à bâtir situées chemin du Dessus des Granges	SIED 70	ERDF
SAINT-BARTHELEMY	EP	ERCE	pour 3 parcelles à bâtir situées chemin du Dessus des Granges	Commune	Commune
SAINTE-MARIE-EN-CHANOIS	DPE	ERCE	pour un réservoir d'eau potable	SIED 70	ERDF
SAINT-GERMAIN	DPE	ERCE	pour 3 pavillons situés au 36 route de Lantenot	SIED 70	ERDF
SAINT-GERMAIN	EP	ERCE	pour 6 logements OPH projetés rue des Champs Vaudey (desserte interne)	Commune	Commune
SAINT-GERMAIN	EP	ERCE	pour la zone d'activités située au lieu-dit "Champs Meilley"	Commune	Commune
SAINT-GERMAIN	DPE	RRCE	issu du poste "Baraques"	SIED 70	ERDF
SAINT-GERMAIN	DPE	RRCE	issu du poste "Baraques" (2ème tranche)	SIED 70	ERDF
SAINT-GERMAIN	EP	RRCE	issu du poste "Baraques" (2ème tranche)	Commune	Commune
SAINT-GERMAIN	DPE	SRCE	issu du poste "Baraques"	SIED 70	ERDF
SAINT-GERMAIN	EP	SRCE	issu du poste "Baraques"	Commune	Commune
SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE	DPE	AERCE	le long de la rue de la République	SIED 70	ERDF
SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE	DPE	AERCE	le long de l'avenue Albert Thomas	SIED 70	ERDF
SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE	EP	AERCE	le long de la rue de la République	Commune	Commune
SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE	EP	AERCE	le long de l'avenue Albert Thomas	Commune	Commune
SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE	GCFT	AERCE	le long de la rue de la République	Commune	FT
SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE	GCFT	AERCE	le long de l'avenue Albert Thomas	Commune	FT
SAINT-REMY	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole situé chemin Bouloye Joly	SIED 70	ERDF
SAINT-SAUVEUR	DPE	AERCE	le long de la rue Just Pingaud	SIED 70	ERDF
SAINT-SAUVEUR	EP	AERCE	le long de la rue Just Pingaud	Commune	Commune
SAULNOT	DPE	ERCE	pour un lotissement privé de 12 lots projeté rue de Corcelle (desserte interne)	SIED 70	ERDF
SAULNOT	DPE	ERCE	pour une station d'épuration située au lieudit "Le Daignier"	SIED 70	ERDF
SAULNOT	DPE	ERCE	pour un lotissement privé de 12 lots projeté rue de Corcelle (desserte externe renforcement poste)	SIED 70	ERDF
SAULNOT	DPE	ERCE	pour une maison existante située au lieudit "Les Prés Girard"	SIED 70	ERDF
SAULX	DPE	AERCE	le long de la rue de la Courbière	SIED 70	ERDF
SAULX	DPE	ERCE	pour une résidence principale située route de Creveney	SIED 70	ERDF
SAULX	EP	ERCE	pour une résidence principale située route de Creveney	Commune	Commune
SAULX	GCFT	ERCE	pour une résidence principale située route de Creveney	Commune	FT
SAULX	DPE	SRCE	issu du poste "Courbière"	SIED 70	ERDF
SAULX	EP	SRCE	issu du poste "Courbière"	Commune	Commune
SAUVIGNEY-LES-GRAY	DPE	RRCE	le long de la rue de la Petite Creuse	SIED 70	ERDF
SCEY-SUR-SAONE-ET-SAINT-ALBIN	DPE	AERCE	le long de la rue Hugot (Fonds sites n°1)	SIED 70	ERDF
SCEY-SUR-SAONE-ET-SAINT-ALBIN	DPE	AERCE	le long de la rue Hugot (Fonds sites n°1)	SIED 70	ERDF
SCEY-SUR-SAONE-ET-SAINT-ALBIN	EP	AERCE	le long de la rue Hugot (Fonds sites n°1)	Commune	Commune
SCEY-SUR-SAONE-ET-SAINT-ALBIN	EP	AERCE	le long de la rue Hugot (Fonds sites n°1)	Commune	Commune
SCEY-SUR-SAONE-ET-SAINT-ALBIN	GCFT	AERCE	le long de la rue Hugot (Fonds sites n°1)	Commune	FT
SCEY-SUR-SAONE-ET-SAINT-ALBIN	GCFT	AERCE	le long de la rue Hugot (Fonds sites n°1)	Commune	FT
SCEY-SUR-SAONE-ET-SAINT-ALBIN	DPE	SRCE	le long de la rue Hugot (FS 2011)	SIED 70	ERDF
SORANS-LES-BREUREY	EP	EICEP	le long du chemin de Boulit	Commune	Commune
SORANS-LES-BREUREY	DPE	ERCE	pour le local de la SCI DIEAN impasse de la Fontaine	SIED 70	ERDF

Commune	Nature	Type	Objet	Propriétaire des ouvrages	Exploitant
SORANS-LES-BREUREY	DPE	ERCE	pour une résidence principale située chemin des Deux Ponts	SIED 70	ERDF
SORANS-LES-BREUREY	EP	ERCE	pour le local de la SCI DIEAN impasse de la Fontaine	Commune	Commune
SORANS-LES-BREUREY	EP	ERCE	pour une résidence principale située chemin des Deux Ponts	Commune	Commune
SORANS-LES-BREUREY	GCFT	ERCE	pour une résidence principale située chemin des Deux Ponts	Commune	FT
SORNAY	DPE	ERCE	le long de la route de Motey	SIED 70	ERDF
SORNAY	DPE	ERCE	le long de la rue Basse	SIED 70	ERDF
SORNAY	EP	ERCE	le long de la rue Basse	Commune	Commune
THEULEY	DPE	ERCE	le long de la RD n°27	SIED 70	SCICAE
THEULEY	EP	ERCE	le long de la RD n°27	Commune	Commune
THIENANS	DPE	RRCE	issu du poste de transformation "Village"	SIED 70	ERDF
TRAVES	DPE	ERCE	pour la station de traitement des eaux usées	SIED 70	SCICAE
TREMBLOIS (LE)	EP	EICEP	le long de la rue de la Charme prolongée	Commune	Commune
VAIVRE (LA)	DPE	RRCE	issu du poste "La Vaivre"	SIED 70	ERDF
VAIVRE (LA)	EP	RRCE	issu du poste "La Vaivre"	Commune	Commune
VAIVRE-ET-MONTOILLE	DPE	ERCE	pour le lotissement de l'OPH situé au lieudit "La Balonge" - Desserte interne	SIED 70	ERDF
VAIVRE-ET-MONTOILLE	DPE	ERCE	pour le lotissement de l'OPH situé au lieudit "La Balonge" - Desserte externe	SIED 70	ERDF
VAIVRE-ET-MONTOILLE	EP	ERCE	pour le lotissement de l'OPH situé au lieudit "La Balonge" - Desserte interne	Commune	Commune
VAIVRE-ET-MONTOILLE	EP	ERCE	pour le lotissement de l'OPH situé au lieudit "La Balonge" - Desserte externe	Commune	Commune
VAIVRE-ET-MONTOILLE	DPE	RRCE	le long de la rue du Moulin	SIED 70	ERDF
VAIVRE-ET-MONTOILLE	EP	RRCE	le long de la rue du Moulin	Commune	Commune
VAIVRE-ET-MONTOILLE	GCFT	RRCE	le long de la rue du Moulin	Commune	FT
VALAY	EP	EICEP	pour la zone artisanale située route de Chaumerenne	Commune	Commune
VALLEROIS-LORIOZ	DPE	ERCE	pour un site de téléphonie mobile Orange projeté chemin rural n°4 au lieudit Combe du Poix	SIED 70	SCICAE
VALLEROIS-LORIOZ	DPE	ERCE	pour 3 parcelles situées au lieudit "En Rougelot"	SIED 70	SCICAE
VALLEROIS-LORIOZ	GCFT	ERCE	pour un site de téléphonie mobile Orange projeté chemin rural n°4 au lieudit Combe du Poix	Commune	FT
VANTOUX-ET-LONGEVILLE	DPE	AERCE	le long de la route de Velleclair	SIED 70	ERDF
VANTOUX-ET-LONGEVILLE	EP	AERCE	le long de la route de Velleclair	Commune	Commune
VANTOUX-ET-LONGEVILLE	GCFT	AERCE	le long de la route de Velleclair	Commune	FT
VANTOUX-ET-LONGEVILLE	DPE	ERCE	pour la salle polyvalente et 3 cellules artisanales	SIED 70	ERDF
VANTOUX-ET-LONGEVILLE	EP	ERCE	pour la salle polyvalente et 3 cellules artisanales	Commune	Commune
VANTOUX-ET-LONGEVILLE	GCFT	ERCE	pour la salle polyvalente et 3 cellules artisanales	Commune	FT
VARS	EP	RICEP	au hameau de Theuley	Commune	Commune
VAUCONCOURT-NERVEZAIN	DPE	SRCE	à Nervezain	SIED 70	SCICAE
VAUCONCOURT-NERVEZAIN	EP	SRCE	à Nervezain	Commune	Commune
VAUVILLERS	DPE	ERCE	pour une résidence agricole voie communale n°102	SIED 70	ERDF
VAUVILLERS	DPE	RRCE	issu du poste "Pré Saint Claude"	SIED 70	ERDF
VELESME-ECHEVANNE	DPE	ERCE	le long de la rue de la Marnière	SIED 70	ERDF
VELESME-ECHEVANNE	DPE	RRCE	le long des rues de la Marnière et de l'Hermitage	SIED 70	ERDF
VELESME-ECHEVANNE	EP	RRCE	le long des rues de la Marnière et de l'Hermitage	Commune	Commune
VELESME-ECHEVANNE	DPE	SRCEp	le long de la rue des Champs Milans à Echevanne	SIED 70	ERDF
VELLEFRIE	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole situé rue de la Pastourelle	SIED 70	ERDF
VELLEGUINDRY-ET-LEVRECEY	DPE	ERCE	le long de la rue du 5 janvier 1871 à Levrecey	SIED 70	SCICAE
VELLEGUINDRY-ET-LEVRECEY	EP	ERCE	le long de la rue du 5 janvier 1871 à Levrecey	Commune	Commune
VELLEMINFROY	DPE	ERCE	pour des parcelles situées au lieudit "Le Moutenot"	SIED 70	SCICAE
VELLEMINFROY	EP	ERCE	pour des parcelles situées au lieudit "Le Moutenot"	Commune	Commune
VELLEMINFROY	GCFT	ERCE	pour des parcelles situées au lieudit "Le Moutenot"	Commune	FT
VELLOREILLE-LES-CHOYE	DPE	ERCE	aux abords de l'Eglise	SIED 70	ERDF
VELLOREILLE-LES-CHOYE	EP	ERCE	aux abords de l'Eglise	Commune	Commune
VELLOREILLE-LES-CHOYE	GCFT	ERCE	aux abords de l'Eglise	Commune	FT
VERLANS	EP	EICEP	pour un lotissement communal projeté au lieudit "Prés au Dessus"	Commune	Commune
VERNOIS-SUR-MANCE	DPE	ERCE	pour un château d'eau situé le long du chemin rural "Des Fourches"	SIED 70	SCICAE
VESOUL	DPE	ERCE	pour le lotissement privé "Le Grand Misselot" situé rue Michel Guillet	SIED 70	ERDF
VESOUL	DPE	ERCE	pour une zone artisanale située rue Saint Martin	SIED 70	ERDF
VESOUL	EP	ERCE	pour le lotissement privé "Le Grand Misselot" situé rue Michel Guillet	Commune	Commune
VESOUL	EP	ERCE	pour une zone artisanale située rue Saint Martin	Commune	Commune
VILLEPAROIS	DPE	ERCE	pour une résidence située rue des Chailles	SIED 70	ERDF
VILLEPAROIS	EP	ERCE	pour une résidence située rue des Chailles	Commune	Commune
VILLEPAROIS	GCFT	ERCE	pour une résidence située rue des Chailles	Commune	FT
VOUHENANS	DPE	AERCE	le long de la RD n°217	SIED 70	ERDF
VOUHENANS	EP	AERCE	le long de la RD n°217	Commune	Commune
VOUHENANS	GCFT	AERCE	le long de la RD n°217	Commune	FT
VOUHENANS	GCTV	AERCE	le long de la RD n°217	Commune	Opérateur
VY-LE-FERROUX	DPE	ERCE	le long de la rue de Noidans	SIED 70	SCICAE
VY-LE-FERROUX	EP	ERCE	le long de la rue de Noidans	Commune	Commune
VY-LE-FERROUX	GCFT	ERCE	le long de la rue de Noidans	Commune	FT